

# Revue externe à mi-parcours

## Projets de la Coopération suisse en Tunisie en matière de prévention de l'extrémisme violent (PEV)

### Rapport

Tunis, 10 Décembre 2020

Confédération Suisse, Département Fédéral des Affaires Étrangères (DFAE), Ambassade de Suisse à Tunis.

Sergio Altuna Galán, Réseau [EvalChange](#)



## Table des Matières

Acronymes et Abréviations.....	3
Remerciements.....	5
Résumé analytique.....	6
<b>1. Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>1.1 Justification et objectifs de l'évaluation .....</b>	<b>9</b>
<b>1.2 Description de la théorie de changement.....</b>	<b>10</b>
<b>2. Contexte.....</b>	<b>13</b>
<b>3. Méthodologie.....</b>	<b>15</b>
<b>3.1 Approche de l'évaluation .....</b>	<b>15</b>
<b>3.2 Phase de démarrage .....</b>	<b>17</b>
<b>3.3 Phase de collecte de données et visite de terrain.....</b>	<b>17</b>
<b>3.4 Phase d'analyse .....</b>	<b>18</b>
<b>3.5 Contraintes et Limitations de la Mission d'évaluation .....</b>	<b>19</b>
<b>4. Résultats de l'Évaluation .....</b>	<b>21</b>
<b>4.1 Analyse de l'approche WOGA .....</b>	<b>39</b>
<b>4.2 Analyse SWOT.....</b>	<b>47</b>
<b>5. Leçons et recommandations .....</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXE I - Matrice du Projet.....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE II - Liste des Personnes Interviewés.....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE III - Questions d'Évaluation .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXE IV - Ensemble des Documents Consultés.....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE V - Glossaire .....</b>	<b>87</b>

## Acronymes et Abréviations

AFTURD – Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement

ATFD – Association Tunisienne des Femmes Démocrates

ATSR – Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction

ATVT – Association Tunisienne des Victimes du Terrorisme

CNLCT – Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme

CSPM – Conflict Sensitive Program Management

DCAF – Geneva Centre for Security Sector Governance

DCI – Division Coopération Internationale

DDC – Direction du Développement et de la Coopération

DFAE – Département Fédéral des Affaires Étrangères de la Confédération Suisse

DSH – Division de la Sécurité Humaine

FTDES – Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

GCERF – Global Community Engagement and Resilience Fund

HCDH – Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

HSA – Human Security Advisor

INAI – Instance d'Accès à l'Information

INLUCC – Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption

INPT – Instance Nationale pour la Prévention de la Torture

IVD – Instance Vérité et Dignité

MENA – en anglais « Middle East and North Africa »

OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OMCT – Organisation Mondiale Contre la Torture

PEV – Prévention de l'Extrémisme Violent

PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement

RESPECT – Redevabilité, Sécurité et Prévention de l’Extrémisme Violent pour les Citoyennes et Citoyens Tunisiens

RSS – Réforme du Secteur de la Sécurité

SCST – Stratégie de Coopération Suisse en Tunisie

SNLCET – Stratégie Nationale de Lutte Contre l’Extrémisme et le Terrorisme

SWOT – Acronyme en Anglais pour *Strengths, Weaknesses, Opportunities* et *Threats*

TdC – Théorie de Changement

TdR – Termes de Référence

TFNA – Trust Fund North Africa

WOGA – Whole-of-Government Approach (approche pangouvernementale)

## Remerciements

Au nom du réseau [EvalChange](#), Sergio Altuna, le consultant en charge de mener à terme la revue externe à mi-parcours des projets de la Coopération suisse en Tunisie en matière de prévention de l'extrémisme violent remercie le staff de la Division Coopération International en Tunisie pour son professionnalisme et pour son travail de coordination et les dispositions prises afin de faciliter le travail du consultant, plus particulièrement, M. Willi Graf, Directeur de Coopération et Mme Nosra Ayari, Chargée de programme régional - MENA.

Des remerciements spéciaux sont adressés à Mme Carole Mottet, Laura Reymond-Joubin et Barbara Affolter Gomez pour les efforts fournis afin de faciliter les différentes réunions, et cela dans les meilleures conditions possibles, de fournir la documentation et l'information demandées dans les meilleurs délais.

Nous présentons également des remerciements aux autorités nationales Tunisiennes pour sa disponibilité malgré la charge de travail et les limitations à cause des protocoles sanitaires en vigueur.

Nous souhaitons aussi remercier les différentes parties prenantes interviewés pendant la visite de terrain en Tunisie pour leur temps alloué aux réunions.

Finalement, nos remerciements s'adressent à toutes les personnes consultées qui nous ont dédiés du temps et qui ont généreusement partagé leur expérience et leurs connaissances pour répondre à nos questions.

## Résumé analytique

Le Département Fédéral des Affaires Étrangères de la Confédération Suisse à travers sa Division de Coopération Internationale et son Ambassade en Tunisie ont mené à terme la revue externe à mi-parcours des différents projets et de l'engagement de la Coopération suisse en Tunisie en matière de prévention de l'extrémisme violent (PEV) entre 2017-2020. Les objectifs généraux de cette évaluation sont :

- Mener l'évaluation des projets de la Coopération Suisse en Tunisie sur le thème de la prévention de l'extrémisme violent.
- Analyser l'approche globale d'intervention et identifier des recommandations stratégiques pour l'engagement futur de la Suisse en Tunisie.

Une attention particulière a été portée à l'analyse de la valeur ajoutée de l'appui technique direct de la Suisse à l'Etat tunisien de 2017 à 2020 en matière de PEV et aussi à la perception des acteurs concernés quant à l'image et à la pertinence de la contribution de la Coopération Suisse dans ce domaine.

### Méthodologie

Une approche d'évaluation qualitative fondée sur la théorie a été suivie et elle est axée à la fois sur les processus et sur les résultats. Afin de répondre aux questions de l'évaluation, des outils de collecte de données ont été déployés après avoir identifié les indicateurs appropriés. La diversification des méthodes de collecte de données et des sources a permis de croiser les résultats (triangulation) et par conséquent d'assurer leur fiabilité. L'évaluation a incorporé les méthodes de collecte de données suivantes : une revue documentaire complète des documents de référence –y compris les documents des projets, les différents rapports narratifs et opérationnels, les documents stratégiques des structures concernés de la Confédération Suisse, etc. ; 60 Entretiens individuels semi-directifs auprès des intervenant(e)s clefs et la facilitation de 7 groupes de discussion avec les acteurs locaux et les bénéficiaires directs des projets. L'analyse des résultats a couvert les liens entre les activités axés sur la prévention de la radicalisation et le développement. Cette analyse s'est faite sur trois niveaux, à savoir : politique, institutionnel et opérationnel.

### Résultats de l'Évaluation

#### Pertinence :

- Les théories de changement des projets sont pertinents compte tenu de l'évolution de la menace et les risques liés à la radicalisation et l'extrémisme violent.
- L'approche des projets financés par la Suisse repose sur la participation comme principe important.

- L'assistance technique et financière fournie par les partenaires de la Coopération Suisse est en train de contribuer positivement à la future définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PE.

- Les activités et les projets suisses ont contribué significativement aux objectifs de la stratégie de la Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020 et ses objectifs sont cohérents avec les priorités nationales en matière de PEV.

#### Efficacité :

- La disposition de la plupart des projets pour atteindre les objectifs programmés dans le futur est élevée.

- L'efficacité de certaines initiatives développées par les projets financés favoriserait la capitalisation d'actions future à plus fort impact.

- La totalité de projets ont été menés par des partenaires avec une expérience démontrable dans la PEV.

- l'accès aux bénéfices des projets mis en œuvre n'est pas égalitaire entre femmes et hommes dans certaines activités et approches.

#### Efficience :

- Les différents projets témoignent d'une coopération et d'une coordination excellente avec les responsables de la Coopération Suisse et affirment avoir bénéficié d'un support étroit et profond du personnel de la DCI et de la DSH.

- Malgré la complémentarité des différents projets financés par la Suisse et les possibilités de collaboration, la construction de synergies entre eux est limitée.

#### Impact :

- Considérant au cas par cas les projets objets de l'étude, des effets positifs peuvent être mis en évidence mais leur impact à long terme reste à observer.

#### Durabilité :

- L'importance accordée lors de la phase de conception des projets à la pérennité et à la durabilité des dynamiques créées est insuffisante.

- Les initiatives et les stratégies développées par les différents projets pour pérenniser les résultats présentent des limitations.

#### **Leçons apprises :**

1. L'institutionnalisation de la collaboration avec les ministères n'est pas solide ce qui peut affecter la réalisation des objectifs à long terme et ce malgré le fait que le choix des partenaires de mise en œuvre soit pertinent.

2. La communication externe avec les partenaires devrait être améliorée en ce qui concerne les modalités de fonctionnement de la DSH et DCI.
3. La vacance du poste du HSA limite la consolidation du programme PEV en Tunisie.
4. L'absence de mécanismes pour suivre et évaluer les effets et l'impact à moyen et long terme limite les chances d'apprentissage institutionnelles.

## **Recommandations**

### Au niveau régional :

1. Consolider et inscrire l'approche de la PEV au niveau régional.

### Au niveau national :

2. Explorer de nouveaux accords cadre de coopération bilatérale directe avec des institutions tunisiennes.
3. Continuer à appuyer la CNLCT sur le volet stratégique.
4. Appuyer la CNLCT au niveau institutionnel.
5. Continuer à appuyer la production et la valorisation de connaissance scientifique en matière de PEV.
6. Renforcer les capacités de travail au format télématique des autorités nationales.

### Au niveau des programmes et partenaires de mises en œuvre :

7. Améliorer l'accès des femmes aux bénéficiaires des projets.
8. Renforcer la création de synergies et l'apprentissage mutuel entre les programmes et projets financés par la Suisse.
9. Continuer à promouvoir l'organisation d'événements régionaux et favoriser la participation des bénéficiaires des différents projets financés.
10. Répliquer les expériences réussies dans les quartiers populaires à la fois dans des zones relativement similaires de la capitale (Raoued, Mnihla, etc.) et dans d'autres régions du pays.
11. Accorder une plus grande importance aux critères de durabilité, de permanence et d'appropriation des résultats lors de la phase de conception des projets.
12. Approfondir dans l'intégration du secteur privé en ce qui concerne les produits de projets.
13. Accorder de l'importance à la redevabilité des partenaires pour assurer ce qui a été planifié et accord

# 1. Introduction

## 1.1 Justification et objectifs de l'évaluation

Le Département Fédéral des Affaires Étrangères de la Confédération Suisse à travers sa Division de Coopération Internationale et son Ambassade en Tunisie ont engagé Sergio Altuna, en tant qu'expert indépendant du réseau EvalChange pour mener à terme la revue externe à mi-parcours des projets et de l'engagement de la Coopération suisse en Tunisie en matière de prévention de l'extrémisme violent (PEV). Selon les termes de référence (TDR), et pour donner suite à la réunion de cadrage méthodologique, les principaux objectifs de cette évaluation peuvent être sectionnés en deux catégories :

### **1- Mener l'évaluation des projets de la Coopération Suisse en Tunisie sur le thème de la prévention de l'extrémisme violent :**

- Analyser la performance, les réalisations et la complémentarité des projets suisses susmentionnés, recommander les voies et moyens pour pérenniser les acquis et proposer une synthèse des renseignements tirés.
- Plus précisément, analyser l'effet des différents projets sur la réforme des politiques publiques en matière de PEV.
- Analyser le rôle joué par la société civile et les jeunes dans leur mise en œuvre.
- Evaluer la cohérence, la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des différents projets par rapport aux objectifs de la stratégie suisse en Tunisie et du plan d'action de politique étrangère de la Suisse pour la prévention de l'extrémisme violent.
- Identifier les effets attendus ou inattendus, positifs et négatifs (effets pervers) qui peuvent déjà être visibles et les hypothèses plausibles sur leur durabilité.
- Analyser l'intégration des thèmes transversaux prioritaires de la Suisse, notamment l'égalité genre et la bonne gouvernance dans le cadre de la réalisation des différents résultats escomptés.

### **2- Analyser l'approche globale d'intervention et identifier des recommandations stratégiques pour l'engagement futur de la Suisse en Tunisie :**

- Analyser l'efficacité de l'approche WOGA, de l'implication des acteurs WOGA et de leur valeur ajoutée dans la PEV en Tunisie.

- Formuler des recommandations sur la base des leçons apprises et du contexte tunisien et dégager les priorités pouvant être prises en considération pour la suite de l'engagement de la Suisse dans le domaine de la PEV en Tunisie, notamment par les échanges et appuis techniques bilatéraux, lors de la deuxième phase du programme RESPECT et de potentiels projets complémentaires à ce programme.

## 1.2 Description de la théorie de changement

La Stratégie de Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020 (SCST) porte une attention particulière sur la PEV et inclue entre ses priorités soutenir la prévention de l'extrémisme violent en réduisant les différentes formes d'exclusion, causes importantes de l'extrémisme violent, et cela à travers le soutien des efforts spécifiques des autorités et la prévention à moyen et à long terme par l'inclusion des jeunes dans les processus démocratiques, la protection des droits de l'homme, et l'économie.

La SCST attache une importance particulière à la redevabilité des services publics de sécurité, dont elle considère essentielle à la transformation d'une culture encore marquée par l'impunité. En même temps, la Tunisie et la Suisse développent leur coopération en matière de prévention de l'extrémisme violent depuis des années, ce qui a été formalisée par une déclaration d'intention signée en 2016 par les deux pays.

Afin de contribuer significativement dans ce domaine, le Département Fédéral des Affaires Étrangères (DFAE) à travers la Coopération Suisse en Tunisie ont fixé un objectif général à atteindre : contribuer à la transition démocratique tunisienne à travers une redevabilité accrue, la participation des citoyens et le renforcement des droits de l'homme. Afin de réaliser son objectif, l'ensemble des projets doivent contribuer à atteindre les trois résultats (effets) suivants :

1. Améliorer la redevabilité et la subsidiarité des institutions publiques.
2. Renforcer la participation, notamment des jeunes citoyennes et citoyens.
3. Améliorer la sécurité humaine des citoyennes et des citoyens, notamment à travers le respect des droits de l'homme et la prévention de l'extrémisme violent.

La SCST 2017-2020 assume que des institutions démocratiques plus redevables, une gestion des finances publiques transparente et efficiente, des politiques économiques et migratoires consistantes et respectueuses des droits humains vont améliorer la confiance des citoyens et des acteurs économiques et encourager leur contribution au développement. Elle postule aussi que si les citoyens, notamment les jeunes, sont plus impliqués dans les décisions et leur mise en œuvre, s'ils peuvent acquérir et exercer leurs compétences professionnelles et si ceux qui recourent à la migration peuvent partager leur expérience, ils s'assureront un avenir plus favorable. Par

ailleurs, selon la logique d'intervention, les résultats en termes de bonne gouvernance et d'engagement politique et économique des citoyens ne seront atteints que dans le respect du droit à la sécurité vis à vis de l'extrémisme violent ou de l'arbitraire, du droit à des services de base pour tous et partout et du droit des victimes face aux aléas de la migration.

En effet, la théorie de changement qui est décrite en détail dans le document de la SCST a été revue à travers les questions d'évaluations ([Annexe I](#)).

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, la Coopération Suisse en Tunisie a financé depuis 2015 les projets suivants qui font l'objet de la présente évaluation :

Projet	Financement	Partenaires pour la mise en œuvre	Date de début et de fin du projet
Tarabot, Cohésion pour prévenir la violence	DDC -Programme RESPECT	PNUD	01.12.2017 – 30.09.2021
TFNA (Trust Fund for North Africa)		DCAF	
Les Jeunes du Kram Ouest Innovent		Mobdioun	
Tous contre l'extrémisme violent		Tigar	
Expert en Prevention de l'Extrémisme Violent en Tunisie Phase I	DSH	HCDH	01.04.2016 – 31.01.2017
Expert en Prevention de l'Extrémisme Violent en Tunisie Phase II			15.10.2017 – 30.04.2019
Tamkeen	DSH	PNUD	01.10.2017 – 30.09.2018
Renforcement de la Participation des Jeunes dans les Quartiers Populaires de Douar Hicher et Ettadhamen	DSH	International Alert	15.09.2015 – 31.12.2017

Action contre les Violences Institutionnelles à l'Encontre des Jeunes dans les Quartiers Populaires de Douar Hicher et Ettadhamen			01.12.2018 – 31.12.2020
Houmty	DSH	Houmty	01.06.2018 – 31.12.2019

*Figure 1 : Liste des projets objet de cette mission d'évaluation.*

## 2. Contexte

Ils sont nombreux les projets de recherche qui soulignent le lien entre autoritarisme et radicalisation dans la région MENA en affirmant que la répression autoritaire alimente l'extrémisme violent. Cependant, le cas de la Tunisie semble remettre en question cette hypothèse. Depuis 2011, la Tunisie est confrontée à une vague de radicalisation violente beaucoup plus profonde que sous l'ancien régime. Un argument avancé pour démontrer cette thèse est le nombre important de *foreign fighters* tunisiens. Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur les chiffres totaux, qui oscille entre 5000 et 7000 tunisiens, ce qui est un fait, c'est qu'entre 2011 et 2017 la Tunisie est devenue le premier exportateur de jihadistes vers différentes zones de conflit : Syrie, Libye, Irak, Mali, Yémen, etc.

Un fait révélateur, rarement pris en compte, mais plus approprié pour contextualiser la profondeur des racines de l'extrémisme dans le pays est le nombre de ressortissants tunisiens qui, pour des raisons de sécurité, ont été empêchés de quitter le pays pour des zones de conflit. Un ancien chef du gouvernement Habib Essid a déclaré, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs à Youssef Chahed, que 18.000 tunisiens avaient été empêchés de voyager vers des zones de tension, à savoir la Syrie, la Libye et l'Irak, pendant son mandat (entre février 2015 et août 2016). Selon Najjem Gharsalli, ex-ministre d'Intérieur, entre 2013 et 2015 les autorités tunisiennes ont empêché plus de 12.000 Tunisiens de rejoindre les rangs des jihadistes à l'étranger.

En d'autres termes, la période de transition démocratique de la Tunisie n'a pas empêché la radicalisation. Cette vague de radicalisation violente post révolutionnaire est à responsabilité partagée, à la fois de l'ancien régime, sous lequel un changement idéologique a eu lieu –principalement dans les prisons– mais aussi de la nouvelle élite politique, qui n'a pas réussi à répondre aux demandes socio-économiques de la jeunesse. Alors que la Tunisie a considérablement amélioré ses capacités de lutte contre le terrorisme, comme en témoignent la diminution du nombre d'attentats terroristes sur le sol tunisien à partir de 2016 ou sa réponse efficace à l'attaque de Ben Guerdane, les idéologies radicales restent bien présentes dans la société.

La démocratie en elle-même n'est pas une stratégie de prévention de l'extrémisme violent. Cependant, elle offre un environnement propice pour discuter des stratégies préventives au niveau de l'État et de la société civile, sans se concentrer uniquement sur l'approche sécuritaire, comme c'est souvent le cas sous les régimes autoritaires. Beaucoup reste à faire pour s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation en Tunisie ; bien qu'encore pas nombreux, les études sur les causes de l'extrémisme violent en Tunisie nous permettent de tirer quelques conclusions. Tout d'abord, il n'y a pas un profil d'un extrémiste violent prototypique qui corresponde ou ressemble à la plupart des autres profils. Cela dit, un mélange complexe de facteurs liés à la composition psychosociale d'un individu, à son milieu et au contexte dans lequel

il/elle se développe sont susceptibles de se conjuguer de différentes manières pour conduire à l'extrémisme.

Une étude sur l'extrémisme violent et ses facteurs motivationnelles en Tunisie publiée fin 2017<sup>1</sup> identifiait 33 facteurs divisés en sept catégories : facteurs idéologiques, facteurs socioculturels, facteurs économiques et sociaux, perceptions individuelles, facteurs religieux, facteurs institutionnels et facteurs situationnels.

Les autorités tunisiennes ont pris un certain nombre de mesures pour aborder certains de ces facteurs de causalité. Beaucoup a été fait, par exemple, pour essayer de réduire les possibilités de recrutement, réussissant certainement à limiter le nombre de militants qui se replient dans les différentes montagnes proches de la frontière avec l'Algérie, et progressivement aussi le nombre d'attaques sur le territoire national à partir de 2016. Néanmoins, le domaine de la prévention de l'extrémisme violent est encore à ses débuts en Tunisie. Ils existent peu d'initiatives ciblées géographique et démographiquement, peu ou pas d'études ont pu générer des données quantitatives fiables et peu de travail a été fait pour contrer les messages extrémistes violents et développer des récits alternatifs efficaces.

Dans le contexte d'un nouveau programme de prévention / lutte contre l'extrémisme violent (PEV/CEV), la communauté internationale a récemment réorienté son attention vers la société civile en tant que partie prenante pertinente et alliée importante dans le domaine. En fait, un nombre croissant de documents politiques d'intérêt mondial –comme le plan d'action du Secrétaire Général des Nations Unies sur la PEV en 2018 ou plusieurs stratégies nationales de PEV– mettent l'accent sur la collaboration entre les gouvernements, les communautés, la société civile, les ONG et le secteur privé en cultivant une approche pansociétal. Dans ce même cadre s'inscrit la déclaration d'intentions signée entre le Conseil Fédéral Suisse et le Gouvernement de la République Tunisienne concernant la prévention de l'extrémisme violent signée en 2016.

Depuis la signature de ce document, et dans le cadre de son programme Afrique du Nord, la Suisse s'est engagée dans de nombreuses activités dans la PEV en Tunisie. Ces activités comprennent le soutien de la RSS, l'appui de structures interministérielles à fort mandat de prévention, le financement des projets visant à transformer les relations entre les jeunes et les autorités et d'autres initiatives dans le domaine de la PEV dont l'évaluation fait l'objet de ce rapport.

---

<sup>1</sup> Ayari, M. (2017) Violent Extremism and its motivating factors in Tunisia in the 2010s.

### 3. Méthodologie

En se guidant par les critères standards d'évaluation (la cohérence, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité), une attention particulière a été portée à l'analyse de la valeur ajoutée de l'appui technique direct de la Suisse à l'Etat tunisien de 2017 à 2020 en matière de PEV et aussi à la visibilité et la perception des acteurs concernés quant à l'image et à la pertinence de la contribution de la Coopération Suisse dans ce domaine.

Afin de répondre aux questions de l'évaluation, des outils de collecte de données ont été déployés après avoir identifié les indicateurs appropriés en étroite collaboration avec l'équipe de l'Ambassade. La diversification des méthodes de collecte de données et des sources a permis de croiser les résultats (triangulation) et par conséquent d'assurer leur fiabilité. Les questions d'orientation citées au niveau des TdR ont servi de base pour élaborer une matrice d'évaluation lors de la phase de démarrage de la mission d'évaluation. Au cours de cette phase, et de manière consensuelle, certaines questions d'évaluation ont été affinées et modifiées pour répondre plus précisément aux critères d'évaluation ; de nouvelles questions ont également été ajoutées à la matrice.

Suivant les lignes directrices incluses dans les TdR et les bonnes pratiques en matière d'évaluation des programmes de coopération internationale, l'évaluation a été conduite de manière inclusive et participative, impliquant les principales parties prenantes dans l'analyse comme le montrent les listes détaillées des personnes consultées.

#### 3.1 Approche de l'évaluation

Une approche d'évaluation fondée sur la théorie a été suivie, une revue de la théorie du changement (TdC) de l'intervention de la Coopération Suisse en Tunisie en matière de la prévention de l'extrémisme violenta a été effectuée dans la phase de démarrage. En effet, il s'agit de démontrer comment l'initiative telle que conçue est supposée fonctionner pour aboutir aux résultats préconisés. À cette fin, les hypothèses retenues tout au long de la mise en œuvre ont été mises en examen.<sup>2</sup>

De même, l'approche suivie est à la fois axée sur le processus et sur les résultats ce qui a permis d'apporter une appréciation pertinente sur les modalités de mise en œuvre et sur les résultats achevés en vue de présenter des recommandations concrètes.

L'analyse de la contribution repose sur le principe suivant : si l'évaluation peut valider une théorie du changement avec des preuves empiriques et prendre en compte

---

<sup>2</sup> Cette approche prend ses racines dans l'évaluation basée sur la théorie (Weiss, 1995, 2000), l'évaluation guidée par la théorie du programme (Chen, 1990) et l'analyse des contributions (Mayne, 2001)

les principaux facteurs d'influence externes, il est raisonnable de conclure que l'intervention a fait une différence.<sup>3</sup>

Afin de maximiser la réussite de la mission et d'assurer que le système appréhende de la manière la plus précise la réalité de la mise en œuvre des projets, l'approche proposée permet la triangulation des données ; cette méthode permettra de croiser les résultats obtenus de plusieurs sources et outils et par conséquent d'assurer leur fiabilité. De plus, l'approche sera adaptée aux différentes parties prenantes en se basant sur plusieurs méthodes de collecte de données et différents principes. Cette approche a suivi les étapes illustrées dans le graphe suivant et est décrite plus en détail dans ce qui suit.

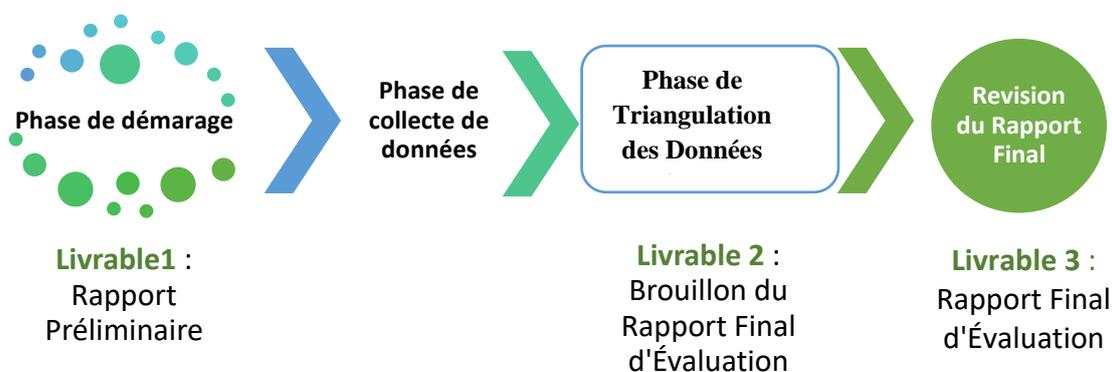


Figure 2 : Phases de la Revue externe à mi-parcours des projets de la Coopération Suisse en Tunisie en matière PEV

---

<sup>3</sup> La causalité est déduite des éléments suivants : (i) L'intervention repose sur une théorie de changement cohérente: la chaîne des résultats et les hypothèses sous-jacentes sur la base desquelles l'intervention est supposée fonctionner sont correctes, plausibles et acceptées par les principales parties prenantes (ii) Les activités de l'intervention ont été mises en œuvre (iii) La théorie du changement est vérifiée par des preuves: la chaîne de résultats préconisée s'est produite, les hypothèses retenues et les résultats (finaux) ont été observés (iv) Les facteurs externes (contexte) influant sur l'intervention ont été évalués et il a été démontré que leur contribution n'était pas significative ou, le cas échéant, que leur contribution relative était reconnue.

### 3.2 Phase de démarrage

Cette phase a compris les actions suivantes :

- Collecte des données préliminaires et documents du projet ;
- Revue documentaire et entretiens avec les personnes pertinentes impliquées dans la conception et la mise en œuvre des projets ;
- Revue de la TdC et du cadre logique des projets/programmes ;

### 3.3 Phase de collecte de données et visite de terrain

L'évaluation a incorporé les méthodes de collecte de données suivantes :

- **Une revue documentaire** des documents de référence y compris les documents des projets, les différents rapports narratifs et opérationnels, les politiques publiques tunisiennes en lien avec la Stratégie Nationale de Lutte contre l'Extrémisme et le Terrorisme, les publications techniques et les différents livrables des projets, et les documents cadres de la politique de PEV de la Suisse comme le plan d'action PEV du Département fédéral des affaires étrangères, la stratégie de la Suisse en Tunisie et en Afrique du Nord, etc. Cette revue documentaire inclut aussi tous les documents clefs des projets facilités par la Coopération Suisse, ainsi que d'autres documents considérés pertinents par le consultant, dont la liste peut être consulté dans [l'Annexe IV](#). Sur la base de la revue, le consultant a analysé la performance, les réalisations et la complémentarité des projets susmentionnés, et, à travers la collecte de données et les discussions tenues lors de la réunion de cadrage et validation de la méthodologie, le consultant a élaboré un protocole d'évaluation plus détaillé.

- **Entretiens individuels semi-directifs** auprès des intervenant(e)s clefs des projets, notamment les parties prenantes auprès des autorités et des structures concernés de la Confédération Suisse, les représentants auprès des autorités nationales, les partenaires de mise en œuvre des différents projets et les bénéficiaires et sous-bénéficiaires des actions/projets. Au total, **60 entretiens ont été réalisés**. La liste nominale des personnes interviewées a été établie sur la base de l'analyse des parties prenantes et sur les informations communiquées par la Chargée de Programme « Domaine Processus Démocratique et Droits de l'Homme » et a inclut aussi des entretiens avec des représentants d'autres acteurs de la société civile qui ont participé directement ou indirectement dans les projets. La liste des personnes interviewées a été complétée par la contribution de huit (8) expert(e)s nationaux et internationaux dont l'expérience dans le domaine de la PEV est reconnue (par exemple à travers des publications). La liste comprend des profils techniques, des analystes et des chercheurs. La liste définitive des personnes interviewés peut être consulté dans l'[Annexe II](#).

Désagrégation par groupes	Nombre total	Hommes	Femmes
Staff Suisse	10	3	7
Autorités nationales	15	7	8
Partenaires de mise en œuvre	17	9	8
Sous-bénéficiaires	10	8	2
Expert(e)s externes	8	5	3

Figure 3 : désagrégation des entretiens par des entretiens par groupe et par genre selon le groupe

- **Groupes de discussion (focus groups)** avec les acteurs locaux et les bénéficiaires directes des projets Tamkeen et Tarabot dans les régions de Gabes, Médenine et Tataouine. **7 groupes de discussion** ont été facilités en langue arabe. La facilitation a été faite tout en respectant les différents protocoles de santé en vigueur et en s'adaptant aux particularités communicatives de chaque groupe.

Outil de collecte de données	Nombre de groupes facilités	Assistance Total	Hommes	Femmes
Groupes de discussion	7	28	9	19

Figure 4 : désagrégation des groupes de discussion par genre

### 3.4 Phase d'analyse

L'analyse des données collectées a été faite sur la base de la matrice d'évaluation, des questions sélectionnées ainsi que leurs indicateurs correspondants. L'analyse des résultats a couvert les liens entre les activités axés sur la prévention de la radicalisation et le développement. Cette analyse s'est faite sur trois niveaux, à savoir : politique, institutionnel et opérationnel. Afin d'accomplir l'objectif de recherche stratégique que la revue entend couvrir, une analyse SWOT<sup>4</sup> est incluse dans le

<sup>4</sup> À titre de rappel, les Forces et faiblesses décrivent « où le projet ou l'organisation est actuellement : les ressources existantes qui peuvent être utilisées immédiatement et les problèmes actuels qui ne disparaîtront pas. Cela peut aider à identifier où de nouvelles ressources, compétences ou alliés seront nécessaires » et Les opportunités et les menaces décrivent « ce qui se passe

rapport afin d'adresser et de résumer les principales opportunités, faiblesses, forces et menaces autour de la mise en œuvre des projets.

### 3.5 Contraintes et Limitations de la Mission d'évaluation

Cette section présente les limitations et les contraintes identifiées que le consultant a rencontré pendant l'exécution de sa mission. Ces contraintes – ont eu des effets variés sur l'atteinte des objectifs de la mission, comme décrit dans ce qui suit :

À la suite des limitations du contexte de la pandémie mondiale, un certain nombre d'entretiens envisagés pour être effectués en format présentiel –principalement à Tunis– ont dû être reformulés pour être menés dans un environnement en ligne. Bien que difficilement mesurable, les limites d'un tel format par rapport à l'interaction face à face sont évidentes, notamment en tenant compte de la sensibilité des questions à traiter et de l'importance de construire un cadre de confiance avec les interlocuteurs. Ci-dessous les données ventilées selon le format dans lequel les entretiens ont été menés.

Type	Total	Virtuel	Présentiel
Entretien semi-directif	60	37	23
Focus Group	7	0	7

*Figure 5 : désagrégation des entretiens par type/format.*

Dans ce sens, le nombre de groupes de discussion organisés avec les sous-bénéficiaires des projets a non seulement été réduit en nombre, mais a également été affecté par des contraintes d'ordre logistique (déplacements, lieux où se sont tenus les groupes de discussion) et communicatif (contexte inhabituel pour s'exprimer, distance entre l'évaluateur et les membres du groupe, masques, etc.).

D'un autre côté, malgré les efforts déployés tant par l'évaluateur que par le personnel de DDC en Tunisie et aussi l'équipe du DCAF en Tunisie, la disponibilité des responsables gouvernementaux et ministériels au niveau national est réduite.

---

en dehors de l'organisation, ou des domaines qui ne touchent pas encore la stratégie, mais pourraient le faire » (Start and Hovland 2004).

En outre, un certain nombre de projets ont été menés et conclus il y a plusieurs années, ce qui a eu un impact sur le taux de réponse des bénéficiaires concernés. Un exemple de cela est la première phase du projet « *Technical assistance to the Government of Tunisia to integrate human rights in counter-terrorism policies* » mené par HCDH en 2016 et pour lequel collecter des informations ou contacter les personnes adéquates s'est avéré impossible.

En ce qui concerne la terminologie, une des limitations de cette évaluation est l'absence de consensus sur des définitions telles que la radicalisation et l'extrémisme violent, ni sur les causes de l'extrémisme violent. C'est vrai qu'il y a un certain accord entre la communauté scientifique et les professionnels sur le terrain, qui conviennent qu'il existe généralement une interaction entre des causes profondes (politiques, culturelles, économiques), la dynamique du réseau, les événements déclencheurs, la privation relative et les facteurs personnels, mais il n'y a pas de consensus sur la manière dont ces facteurs interagissent et à quel moment le point de basculement se produit qui devient attitudes extrémiste envers un comportement extrémiste violent. Cependant, afin d'être cohérent tout au long de ce travail, l'auteur souscrit aux définitions trouvées dans la section Glossaire qui se trouve dans l'[Annexe V](#).

## 4. Résultats de l'Évaluation

Ce chapitre présente les principaux résultats de l'évaluation selon les critères suivants : pertinence, efficacité, efficacité, impact et durabilité.

### PERTINENCE

• **Les théories de changement des projets sont pertinentes compte tenu de l'évolution de la menace et les risques liés à la radicalisation et l'extrémisme violent.** Le contexte sécuritaire en Tunisie et les causes, directes et indirectes, qui créent un environnement propice à l'extrémisme n'ont pas changé substantiellement et par conséquent, il n'était pas nécessaire de modifier les logiques des programmes, leur approche et leurs objectifs. En plus, les documents sur lesquels s'appuie l'approche suisse de la PEV sont détaillés et pertinents. A l'exception, le document « *Factors of youth mobilization towards violent extremism* »<sup>5</sup> contient des hypothèses qui se sont avérées inexactes et bien que cela n'ait aucun effet sur les projets ou l'approche générale, il devrait être mis à jour. Cependant, des documents plus spécifiques et plus récents sur la Tunisie pourraient être intégrés dans le corpus spécialisé. Par ailleurs, les hypothèses liées à l'impact futur que l'évolution du militantisme tunisien a expérimenté dans les différents scénarios du jihad mondial devraient commencer à être intégrées dans les différentes analyses.

• **Les théories de changement et les activités des projets sont, dans la majorité des cas, cohérents avec l'impact et les effets escomptés.** En effet, même si les logiques des projets évaluées sont cohérentes, l'atteinte de quelques objectifs visant à améliorer la relation entre la population cible et l'administration sera partielle. Les objectifs comme *le rétablissement d'une relation constructive et de confiance entre les jeunes et les autorités*<sup>6</sup> du projet Houmty (Beder) ; *le renforcement des compétences des jeunes et leurs relations avec les acteurs locaux et le système sécuritaire* (Tigar)<sup>7</sup> ; et les objectifs de quelques projets mis en œuvre par des sous-bénéficiaires de Tarabot dont les objectifs incluent l'institutionnalisation des produits de leurs projets respectifs, comme c'est le cas de l'Association Aïn, IRADA ou l'Association Rawassi, ne seront pas atteints. La conception de ces objectifs repose sur l'intégration des produits par l'administration tunisienne, un résultat qui ne se produira pas pendant la durée des projets.

---

<sup>5</sup> Honegger Heller, M. (2015). *Factors of youth mobilization towards violent extremism*. Division MENA (DEZA/HH)

<sup>6</sup> Objectif 2, projet Houmty, Beder.

<sup>7</sup> Objectif spécifique 2, projet Tous Contre l'Extrémisme Violent, Tigar.

D'un autre côté, il convient aussi de souligner l'impact de la pandémie sur la réalisation des objectifs prévus des projets mises en œuvre par DCAF, le PNUD (Tarabot), Mobdioun, Tigar et International Alert. Même si l'adaptation rapide et consensuelle des d'activités –dont témoignent tous les partenaires impliqués– a permis la poursuite des projets dans un contexte marqué par des limitations dues à un cas de force majeure, le choix et les décisions prises auront évidemment un impact qui ne peut pas être négligé. Un exemple en est l'annulation du festival qu'International Alert avait prévu d'organiser à Douar Hicher. L'adaptation du cahier d'activités, en changeant l'orientation vers la sécurité sanitaire, et le passage à un format virtuel avec la mise en œuvre de webinaires de formation, publication de vidéos, ateliers de sensibilisation en ligne, etc., même en tenant compte de la large diffusion et de la participation relativement élevée comme détaillé par International Alert n'a pas le même impact et n'atteint pas le même public cible que l'événement initialement prévu.

• **L'approche des projets financés par la Suisse repose sur la participation comme principe important**, ayant impliqué de nombreux acteurs pertinents de la société civile tunisienne et faisant des jeunes le principal axe de ses activités. En effet, nombreuses organisations de la société civile à l'échelle locale et national dans le domaine de la PEV ou autres domaines pertinents à l'atteinte des objectifs sont engagés activement dans les projets. Une fois les données croisées, les projets financés par DCI et DSH ont intégré dans une ou plusieurs activités les organisations suivantes : I-Watch, Fassel#12 et le Mouvement Jendouba Polite (Beder, 7oumti) ; I-Watch, le FTDES et al-Bawsala (International Alert), la ATSR (Tamkeen) ; Assl, IFT et Psychologues du Monde (Mobdioun) ; AFTURD, NDAI, Marsad et ATFD (Tigar). Tout au long de l'évaluation, l'accès de l'évaluateur a des documents internes des différents projets a permis de vérifier que la participation dans les différentes activités –menées directement par les partenaires ou, dans le cas de Tarabot, aussi par les bénéficiaires– sont accompagnés des documents de suivi qui incorporent des données de participation ventilées par âge et par sexe.<sup>8</sup>

La revue documentaire en ce qui concerne les objectifs généraux ou spécifiques des différents projets montre l'intégration de l'axe participation de la jeunesse. Trois catégories ont été établies. Les projets menés par International Alert, Beder, Tigar, Mobdioun, Tarabot et Tamkeen attachent une très grande importance à la participation de la jeunesse en intégrant la question dans leurs objectifs généraux et/ou spécifiques. DCAF intègre partialement ce pilier en incorporant dans sa stratégie de PEV *l'implication de la jeunes et la société en général pour empêcher la*

---

<sup>8</sup> L'évaluateur n'a pas pu consulter ces documents dans le cas du DCAF et le HCDH, mais les partenaires confirment l'existence de documents similaires.

*propagation du radicalisme.*<sup>9</sup> Enfin, la HCDH ne mentionne pas spécifiquement cet objectif de la stratégie suisse ; cependant, compte tenu de la focalisation sur les droits de l'homme, leur intégration transversale dans les activités menées a été confirmé dans l'entretien.

D'autre part, il est également important de noter l'importance attachée à la participation entre les différentes parties suisses. L'accompagnement de processus par l'engagement des experts, comme dans le cadre des projets Tamkeen et Tarabot, et la coordination d'initiatives de dialogue international en Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest constituent deux exemples d'implication et de participation active qui, en plus, rendent visible le rôle de la Suisse.

**• L'assistance technique et financière fournie par les partenaires de la Coopération Suisse est en train de contribuer positivement à la future définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PEV**, notamment à travers les projets mises en œuvre par le PNUD et DCAF. Le soutien à la création de mécanismes et de dynamiques au sein du CNLCT répond à un besoin réel, particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences dans le domaine de la PEV, la régionalisation du rayon d'action de la commission et aussi la promotion des droits de l'homme et de pratiques de bonne gouvernance. Cependant, même si le CNLCT considère l'appui du PNUD fructueux, ils existent des points de discordance concernant la reconnaissance de la contribution du PNUD et du HCDH dans certains résultats. À titre d'exemple, après avoir croisé les informations des documents de projet avec plusieurs entretiens, on peut citer le rôle joué par Tarabot dans le cadrage du mandat du CNLCT ou le rôle du HCDH dans la publication et diffusion de la SNLCET comme deux exemples dans lesquels l'évaluation des résultats réalisée par les partenaires financés ne correspond pas à la perception des bénéficiaires des projets.

De même, la revue documentaire du projet DCAF et les différents témoignages collectés lors des entretiens permettent d'affirmer que des progrès sont réalisés et il y a une contribution tangible aux résultats obtenus. En effet, le fait d'avoir contribué pour la première fois au cycle annuel de formation des cadres de l'École Supérieure des Forces de sécurité Intérieure, la demande du Ministère de l'Intérieur de soutenir la mise en œuvre de son programme d'action 2019-2021 sur la bonne gouvernance et l'intégrité ou la rédaction et dissémination de la Guide sur les Preuves Médico-Légales produit par l'INPT, sont des indicateurs positifs des contributions du projet. Cependant, l'effet de ces actions sur la définition et la mise en œuvre des politiques publiques reste à démontrer, mais dans une perspective à long terme, c'est une

---

<sup>9</sup> DCAF's 4 Pillar Strategy.

contribution qui édifie des bases solides pour continuer à influencer positivement la réforme progressive du secteur de la sécurité.

• **Les synergies établies des projets suisses avec d'autres programmes similaires en Tunisie sont limitées.** Bien que certains projets financés par la Suisse profitent des synergies réussies, comme c'est le cas de Tarabot et DCAF, pour d'autres projets, il des occasions manquées de créer des synergies pertinentes. D'un côté, les structures principales de coordination dans lesquelles participent les partenaires de la Suisse sont la *task force* et le G7+7, créés par le PNUD, qui n'intègrent pas la totalité des acteurs agissant actuellement sur le thème de la PEV en Tunisie. Cela non seulement circonscrit la création des synergies à un nombre limité d'acteurs, mais empêche aussi la connaissance approfondie des actions menées par des acteurs qui ne font pas partie de ce groupe –qui n'existe que à travers des contacts informels– et ouvre la porte à la possible apparition à des chevauchements.

• **La vitesse de réaction et la capacité de réponse suisses pour s'adapter aux contraintes externes survenues est efficace.** En effet, la plupart des parties prenantes mettent en valeur la volonté du personnel de la DCI d'établir des consensus pour adapter les activités des différents projets dans le cadre difficile de la pandémie. Cependant, la capacité de réponse des institutions tunisiennes, partie prenante importante des différents projets financés par la Suisse, n'est pas homogène. En ce sens, il convient de souligner, d'une part, l'effet perturbateur du COVID19 sur l'administration tunisienne. D'autre part les différences dans la réponse et l'adaptabilité des institutions tunisiennes sont aussi manifestes. Par exemple, selon un témoignage, « *le Ministère de la Justice s'est adapté rapidement au travail dans un cadre virtuel et aux activités menées en régime hybride* ». Cependant, selon la même personne « *la coordination entre le Ministère et DCAF s'est ralentie, ce qui semble certainement être un paradoxe qui pourrait s'expliquer par l'instabilité politique récente et les changements de gouvernement* ». En revanche, en ce qui concerne le travail avec les différentes structures du Ministère de l'Intérieur, c'est le contraire qui se produit. D'après les témoignages recueillis, au niveau micro les activités en format virtuel ont été impossibles à réaliser, tandis qu'au niveau macro, bien qu'en présentiel, la coordination et les progrès n'ont pas été affectés, par exemple dans le domaine de la bonne gouvernance.

Par ailleurs, en ce qui concerne les partenaires avec un financement plus réduit, bien que les objectifs et les budgets n'aient pas été modifiés, les activités ont été adaptées pour respecter les protocoles sanitaires et, dans une large mesure, repensées consensuellement pour intégrer la pandémie dans le cadre de prévention de l'extrémisme, principalement autour de l'axe de la sécurité sanitaire et la sécurité humaine. Cette approche a eu des effets positifs, permettant de maintenir –et même

d'améliorer– la relation de confiance construite avec les sous-bénéficiaires. Cependant, le format télématique, option utilisée pour mener à terme certaines activités, comme c'est le cas de partenaires comme Modbioun ou International Alert, soulève des limitations claires et aura évidemment un impact sur le niveau de réalisation des objectifs.

**• Les activités et les projets suisses ont contribué significativement aux objectifs de la stratégie de la Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020**

Pour ce qui concerne la contribution à la transition démocratique tunisienne à travers une redevabilité accrue, les activités menées par les instances étatiques indépendantes, tels que l'INAI, l'IVD, l'INPT et l'INLUCC et appuyés par DCAF sont en cohérence avec la stratégie. Le Plan Stratégique 2019-2023 développé par l'INAI,<sup>10</sup> l'accord trilatéral entre le Ministère de l'Intérieur, l'INLUCC et DCAF signé en novembre 2019 dans le but de concevoir un programme anti-corruption pour le Ministère de l'Intérieur et le Guide sur les Preuves Médico-Légales produit par l'INPT témoignent de cette cohérence.

D'autre part, en ce qui concerne la participation, notamment des jeunes citoyennes et citoyens, de nombreuses activités développées par Beder, Mobdioun ou Tigar ont contribué aux objectifs de la stratégie. Celles menées par International Alert méritent une attention particulière, notamment les activités qui ont mené à la création de plateformes telles que I-Change et leur institutionnalisation ultérieure, la plateforme Open Street Maps ou le budget participatif sont un exemple de pertinence, de participation des jeunes, de leur implication dans différents processus et d'établissement de liens avec les institutions locales.

Le renforcement des droits de l'homme constitue un axe transversal de la stratégie suisse et, en tant que tel, il fait partie intégrante de l'approche de nombreuses activités de l'ensemble de projets. Cependant, le nombre d'activités spécifiques à cet égard est limité. En plus, les activités qui ciblent d'une manière spécifique cette composante de Droits Humains, notamment les activités dans le cadre de la Phase I du projet mise en œuvre par le HCDH), n'ont pas pu être évaluées dûment, et ceci en raison de l'impossibilité, d'une part, de prendre contact avec le responsable du projet et l'expert recruté à ce moment-là, et, d'autre part, en raison des incohérences détectées entre l'évaluation du projet et le témoignage des autorités nationales interviewés.

---

<sup>10</sup> Plan stratégique de l'INAI 2019-2023. <http://www.inai.tn/wp-content/uploads/2020/02/Etude-INAI-vs-Fr-web-002-1.pdf>

• **Les objectifs des projets financés par la Coopération Suisse en Tunisie sont cohérents avec les priorités nationales en matière de PEV**, principalement en ce qui concerne les piliers de prévention –spécialement les priorités spécifiques qui visent à cerner et traiter les facteurs qui contribuent à la radicalisation, à promouvoir les approches pédagogiques et le dialogue, à s’attaquer aux facteurs sociaux, économiques, politiques et intellectuels en identifiant les opportunités politiques et économiques pour les communautés vulnérables– et protection – spécialement les priorités spécifiques qui visent à mener une analyse intégrale des cibles à protéger, mais aussi le renforcement de la coopération sécuritaire avec les Etats et les organisations internationales compétentes– tel qu’établies dans la SNLCET.<sup>11</sup> En outre, les objectifs des projets financés par la Coopération Suisse en Tunisie octroient une attention particulière à l’encadrement des efforts tout en accordant une attention particulière aux axes de bonne gouvernance et respect des droits de l’homme en ce qui concerne pas seulement le pilier prioritaire de la réponse, mais en faisant de ces deux points l’axe transversal de toute action. Cela tient en grande partie à l’expertise en matière de ressources humaines mise à disposition par la Coopération Suisse et la DSH dans les différents projets et notamment son implication dans les différentes phases de conception et cadrage initial.

• **L’intégration de l’approche genre au niveau programmatique, bien que présente dans tous les projets, n’est pas consistante** entre les différents projets financés par la DSH et la Coopération Suisse en Tunisie. Sur la base de la présence ou non de la question du genre parmi les objectifs généraux ou spécifiques deux catégories ont été établies. Les projets menés par DCAF, International Alert et particulièrement le PNUD (Tamkeen) attachent une plus grande importance à l’approche genre en intégrant la question dans leurs objectifs généraux et/ou spécifiques. Les projets mis en œuvre par HCDH, Beder, Tigar, Mobdioun et PNUD (Tarabot) intègrent partialement l’approche genre dans la conception de leurs projets respectifs ; c’est-à-dire, un ou plusieurs aspects des objectifs du projet visent à lutter contre la discrimination fondée sur le genre mais ne comprennent pas des indicateurs spécifiques –autres que la présence/participation quantitatif– pour mesurer les résultats quant à l’amélioration ou l’impact.

De la même manière, l’accès aux bénéficiaires des projets mis en œuvre n’est pas égalitaire entre femmes et hommes. Parfois c’est le choix de l’endroit où les activités prennent lieu qui empêche la participation de femmes, comme c’est le cas de certaines activités menées dans les maisons de la jeunesse ou de la culture hors le Grand Tunis, qui sont perçus, selon plusieurs témoignages, comme «*des lieux*

---

<sup>11</sup> Stratégie Nationale de Lutte Contre l’Extrémisme et le Terrorisme (SNLCET), juillet 2016. <http://www.cnlct.tn/wp-content/uploads/2018/11/strat%C3%A9gie-nationale-2016-FINALE-2-8-sept-2016-pdf.pdf>

*inappropriés pour les femmes* ». Pour d'autres projets, les inégalités d'accès sont dues à l'absence de critères plus stricts, comme c'est le cas de la nomination des points focaux du CNLCT, ce qui évoque déficiences dans l'approche.

## EFFICACITÉ

• **La disposition de la plupart des projets pour atteindre les objectifs programmés dans le futur est élevée. Pour les actions déjà réalisées, le niveau de l'atteinte des objectifs est variable.** A cet effet, il est opportun de les aborder au cas par cas. Le décompte qui accompagne ces lignes n'approfondi pas dans les objectifs qui seront atteints.

- Beder : une fois le projet clôturé, l'évaluation réalisée par l'association Beder sur le projet Houmty et les entretiens réalisés par l'évaluateur montrent que l'objectif de « *Rétablir une relation constructive et de confiance (particulièrement les jeunes des deux sexes) et les autorités locales* »<sup>12</sup> n'a pas été achevé, la cause de cela est principalement liée au fait de ne pas avoir travaillé plus en profondeur le volet institutionnel et l'institutionnalisation de la collaboration dans un laps de temps relativement limité entre les jeunes et la Municipalité pendant la conception du projet.

- International Alert : concernant le projet, « Action contre les violences institutionnelles », l'objectif poursuivi d'institutionnaliser la participation des jeunes ne sera pas pleinement atteint sauf changements inattendus, cela est causé par le retard dans l'organisation des élections locales d'une part. D'autre part, International Alert fait face à des contraintes d'ordre réglementaire et bureaucratiques qui empêchent que les structures créées obtiennent un statut officiel.

- Mobdioun : en raison des retards causés par la pandémie, il n'est pas certain que l'organisation puisse atteindre les objectifs fixés dans les délais prévus mais, d'après les entretiens réalisés, cela ne devrait pas affecter l'impact final du projet. En ce qui concerne l'intégration de certaines dynamiques créées aux niveaux des différentes institutions présentes dans le Kram, l'appropriation sera limitée, principalement en raison de la rupture de certains accords initialement conclus avec la Municipalité du Kram.

- Tarabot : tenant compte des objectifs ambitieux de Tarabot, il est compréhensible qu'il y ait des retards dans l'engagement de certains acteurs et dans la création des synergies, ainsi que dans la construction de partenariats avec les universités et le secteur de la recherche scientifique. Aussi, les objectifs qui ne seront pas atteints

---

<sup>12</sup> Objectif 2, projet Houmty, Beder.

complètement, comme l'augmentation de la contribution des institutions locales aux efforts gouvernementaux en matière de PEV, seront revus et intégrés dans la deuxième phase du projet.

- Tigar : selon les entretiens menés avec l'équipe de l'association Tigar, l'objectif spécifique de *renforcer les compétences des jeunes et leurs relations avec les acteurs locaux et le système sécuritaire*<sup>13</sup> ne sera atteint que de façon partielle. Cela est dû à l'impossibilité des administrations locales respectives, responsables des maisons de la culture et de la jeunesse, d'assimiler les dynamiques créés.

- HCDH : les deux projets mis en œuvre par cette institution et financés par la DSH constituent un cas particulier. En ce qui concerne la première phase, même si son évaluation finale est positive, il n'a pas été possible de vérifier ce point. Les institutions bénéficiant du soutien de l'expert ne se souviennent même pas de la présence de l'expert fourni par le HCDH. Concernant la deuxième phase, les objectifs n'ont pas été modifiés même si l'embauche de l'expert/e était finalement impossible. Les incohérences entre le rapport final publié par le HCDH et les entretiens menés avec des membres et anciens membres du CNLCT indiquent clairement la non-réalisation des objectifs.

• **L'efficacité de certaines initiatives développées par les projets financés favoriserait la capitalisation d'actions à plus fort impact.** Deux résultats spécifiques peuvent être considérés dans de futurs projets dans le cadre de la PEV. D'une part, l'engagement avec les instances indépendantes comme porte d'entrée vers la construction d'un cadre de coopération plus large avec les ministères. L'expérience de DCAF montre que le travail direct avec les instances indépendantes favoriserait des transformations plus profondes et de *leverage* dans l'élaboration de politiques publiques à moyen terme. D'autre part, les dynamiques communautaires créées dans le cadre des projets International Alert non seulement ont fait preuve d'efficacité, mais ils ont également eu un impact positif sur la jeunesse locale et l'administration, créant des ponts entre eux, unifiant la société dans des environnements complexes et facilitant des contextes de coopération qui peuvent durer dans le temps.

• **La totalité de projets ont été menés par des partenaires avec une expérience démontrable dans la PEV** et d'autres domaines d'intérêt pour la Suisse en raison de son approche comme la construction de paix, la sécurité humaine, etc. Également, tous les projets intègrent totalement ou partiellement au moins un des objectifs de la Stratégie de Coopération Suisse 2017-2020 dans leurs cadres logiques. Cela permet de statuer que la sélection des partenaires et des projets est pertinente ainsi que

---

<sup>13</sup> Objectif spécifique 2, projet Tous Contre l'Extrémisme Violent, Tigar.

l'encadrement dans la phase de conception et de démarrage est consistant. Ceux-là sont des facteurs qui favoriseraient une contribution positive à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Coopération Suisse en Tunisie.

- **Les différentes évaluations à mi-parcours développées en interne au sein des projets –comme dans le cas de Beder, Mobdioun, Tigar et International Alert– n'ont pas détecté de problèmes graves ni produit de changements substantiels** dans les documents de projet, à savoir les respectives cadres logiques et théories de changement. Cependant, compte tenu de certains obstacles institutionnels rencontrés par les associations susmentionnées il aurait été peut-être nécessaire de modifier légèrement l'approche concernant la relation avec l'administration concernée et la plausibilité de l'appropriation des résultats. Les projets menés par des institutions plus importantes, le PNUD et le DCAF, après avoir mené des processus d'évaluation, ont la possibilité de reformuler leur approche pour continuer à garder les projets sur la bonne voie.

## **EFFICIENCE**

- **Les différents projets témoignent d'une coopération et d'une coordination excellente avec les responsables de la Coopération Suisse.** Cependant, deux limites doivent être soulignées à cet égard. D'une part, des partenaires impliqués dans la mise en œuvre et certaines institutions bénéficiaires, témoignent que les changements de personnel qui ont eu lieu tant au sein de l'ambassade qu'à Berne étaient un contretemps, certes temporaire, mais qui ont entraînés des retards dans le développement des activités et aussi dans les changements d'orientation de l'approche. D'autre part, il y a une limitation réelle en ce qui concerne l'engagement et le niveau d'effort qui doit être fournie par la DSH en termes d'accompagnement des différents projets qu'elle finance : la plupart des bénéficiaires du financement de la DSH souhaiteraient une plus grande présence et implication, au-delà de la phase de conception —au niveau de cette phase, l'implication et la coordination des responsables du DSH sont clairement mises en évidence et appréciées.

- **Malgré la cohérence entre les objectifs des différents projets et les possibilités de collaboration, la construction de synergies entre eux est limitée.** Sauf quelques occasions, ou les responsables des projets ont participé à des ateliers d'évaluation de la Coopération Suisse et dans d'autres cadres d'échange avec d'autres acteurs externes à la Coopération, le nombre de synergies directes demeure très limité. Outre

les deux projets mis en œuvre par le PNUD, Tamkeen et Tarabot, seulement Mobdioun témoigne *d'avoir profité de synergies mais à un impact limité, telles que la participation à des ateliers*. International Alert témoigne de l'absence de synergies avec d'autres projets objet de cette évaluation, et cela malgré les efforts destinés à développer un partenariat avec DCAF qui auraient pu, entre autres, favoriser la mobilisation d'experts internationaux et l'organisation d'événements de dialogue et de sensibilisation.<sup>14</sup>

Cependant, le cadre particulier de participation dans des événements au sujet de la PEV au niveau international, tel qu'à Alger ou à Ndjamena, facilité par la DSH grâce à la participation d'individus impliqués dans des projets financés par la Suisse a favorisé le renforcement des relations et les échanges entre des représentants des projets financés par la Suisse et des institutions nationales bénéficiaires des projets, tels que la CNLCT, International Alert et Mobdioun.

• **Bien que peu de synergies ont été établies entre les projets, la complémentarité des différents projets financés par la Suisse est élevée** si l'on prend en compte les objectifs de la stratégie de coopération suisse en Tunisie 2017-2020. L'équilibre entre les projets qui travaillent directement avec les institutions nationales dans le but d'élaborer et appuyer l'adoption des politiques sur la PEV est conforme à l'approche suisse dans ce domaine. Pour illustrer cela, les projets Tamkeen et Tarabot, mis en œuvre par le PNUD, la réforme du secteur sécuritaire à travers DCAF et l'intégration des droits de l'homme dans les politiques de lutte contre le terrorisme à travers les projets mis en œuvre par le HCDH sont complémentaires. Aussi, les projets d'appui à la participation des jeunes et le renforcement de leur implication dans différents processus dans la vie politique et sociales et d'établissement de liens avec les institutions locales sont cohérents et complémentaires, il s'agit des projets menés par Mobdioun, Tigar, International Alert, Beder, et les projets développés par les sous-bénéficiaires de Tarabot.

L'importance accordée à l'implication des différentes institutions publiques dans leur diversité –institutions locales, régionales et nationales– dans les différentes dynamiques et activités des projets est commune à tous les projets et permet d'évaluer les efforts pour assurer le principe d'inclusivité des institutions comme étant très élevée. A titre d'exemple, les projets qui font partie du programme RESPECT et le groupe des projets financés par la DSH intègrent des institutions impliquées directement dans la PEV telles que le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Défense, le ministère de la Présidence, le ministère de la Justice et l'ARP, mais aussi d'autres acteurs dont la participation améliore la pertinence et la complémentarité des

---

<sup>14</sup> Source : Rapport narratif intermédiaire, projet Action contre les violences institutionnelles à l'encontre des jeunes dans les quartiers populaires de Douar Hicher et d'Ettadhamen. International Alert.

actions, comme le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la Municipalité de Jendouba, les conseils municipaux de Ettadhamon, Douar Hicher et Kram Ouest, les Conseils Locaux de Sécurité de Médenine, Ben Guerdane et Tataouine, l'Organisation Tunisienne pour la Cohésion Sociale, les Maisons de Culture et de la Jeunesse dans plusieurs emplacements des régions prioritaires, etc.

• **La progression des projets suivait les délais initialement prévus jusqu'au début de la pandémie**, dans ce cadre, les retards causés par ce cas de force majeure (Covid-19) ont été dûment justifiés et par voie officielle. Les projets à long terme, tels que Tarabot ou le TFNA, mis en œuvre par DCAF, intégreront les objectifs partiellement atteints dans leur prochaine phase. Les responsables de Mobdioun ne sont pas certains que le projet soit en mesure d'atteindre les objectifs à temps, mais cela n'affectera pas l'impact escompté selon l'organisation. Le reste des projets, même ceux qui n'ont pas achevé entièrement certains objectifs, comme International Alert, Mobdioun ou Tigar, clôtureront les différents projets selon le calendrier convenu. Certaines associations comme International Alert ont demandé de prolonger légèrement la durée de leur projet, mais leur demande a été rejetée.

• **Tous les projets ont conduit des études de recherche ou des analyses préalables** pour justifier la cible de leurs actions, fixer des objectifs réalisables et des activités et initiatives pour les atteindre et développer une théorie du changement conséquente. Ceci, en plus de maximiser l'efficacité des actions, minimise les chances d'échouer dans les différentes entreprises.

• **Les différents projets disposent de ressources humaines suffisantes pour mener à terme leurs interventions.** Soit en raison de la qualification de l'équipe pour chaque projet, soit par le recrutement temporaire d'experts pour certaines activités réalisées, les différents projets envisagent de disposer de ressources humaines suffisantes pour le développement de toutes les activités prévues.

Néanmoins, les sous-bénéficiaires du projet Tarabot qui développent des projets artistiques, tels que Muse'aïque, l'Association des Arts de la Rue et l'Association Cinéma Pour Tous, craignent les restrictions liées à l'obligation de présenter des budgets et de suivre des critères de sélection qui empêchent une sélection appropriée des experts sous-traités. Un exemple de cela vient de l'Association des Arts de la Rue, qui pour l'une de ses activités avait besoin d'un scénariste particulier pour réaliser une idée déjà conçue au sein du projet ; ils n'ont pas pu le faire à cause des contraintes liées à aux réglementations lors de l'embauche de personnel externe au projet.

• **Les différents responsables des projets affirment avoir bénéficié d'un support étroit et profond du personnel de la DCI et de la DSH** lors des phases de conception et de démarrage des projets. Une fois les projets sont mis en œuvre, la plupart des partenaires financés par la DSH (trois sur quatre) soulignent l'absence de contact avec les responsables qui ont été impliqués dans les premières étapes des projets respectifs. Selon le témoignage de l'une des associations : *« l'absence de contact avec le personnel du DSH nous a laissé assez désorientés pendant une petite période, car au début nous ne comprenions pas bien les canaux de communication »*.

• **La contribution financière mis en œuvre par la Suisse est cohérente avec les objectifs fixés et les effets escomptés.** Néanmoins, deux des partenaires financés par le DSH et DCI, expriment une certaine résignation quant à la durée et le financement de ses projets et ils affirment que l'impact aurait été plus grand s'ils avaient obtenu plus de financement.

Outre, dans le cas particulier de International Alert, il est à noter qu'à la demande du HSA précédent de la DSH à Tunis, ils ont développé un projet beaucoup plus ambitieux que celui qu'ils sont en train de mettre en œuvre aujourd'hui et en partenariat avec l'OMCT qui finalement ne s'est pas concrétisé. L'adaptation de ce projet non réalisé a fini par devenir le projet en cours d'évaluation : *Action contre les violences institutionnelles à l'encontre des jeunes dans les quartiers populaires de Douar Hicher et d'Ettadhamen*. En effet, la reconversion du projet donne lieu à des objectifs et des activités assez ambitieuses, peut-être encouragé par le développement du projet finalement non réalisé, vu les moyens et la durée du projet.

## **IMPACT**

• **L'impact global du programme PEV dans son ensemble est difficile à évaluer compte tenu de la durée courte de cette mission d'évaluation et que certains programmes sont en cours ou ayant accusé des retards dans l'exécution à cause de la pandémie. Néanmoins, considérant au cas par cas les projets objets de l'étude, des effets positifs peuvent être mis en évidence mais leur impact à long terme reste à observer.**

Dans le cadre du programme RESPECT:

En ce qui concerne le travail de DCAF, bien que des développements intéressants peuvent être constatés, les effets à moyens et à long termes ne sont pas encore discernables. Les activités menées avec les différents organismes indépendants et les

entretiens effectués permettent d'identifier certaines améliorations dans le secteur RSS. À l'exception de l'UE, DCAF est le seul partenaire du Ministère de l'Intérieur en matière de bonne gouvernance ; une bonne pratique instaurée est la collaboration étroite dans l'identification des priorités. Partant de ce fait, établir un rapport est un pas important tenant compte de la réticence de ce ministère aux collaborations externes dans ce domaine.

En outre, tant l'INLUCC que l'INAI confirment que la performance du DCAF a facilité le renforcement des liens avec le ministère de l'intérieur en comparaison avec la période 2014-2017. Les activités, colloques et sessions de formation réalisées –ou prévus et non réalisés en raison du COVID, comme le cycle de formation sur l'accès à l'information qui sera organisé par l'INAI– en réponse aux demandes émanant du ministère de l'Intérieur, attestent de la pertinence de la démarche adoptée et la plausibilité de l'atteinte de résultats positifs dans le futur s'il n'y a pas des changements majeurs dans le contexte.

Aussi, un autre exemple est le suivi que le DCAF a effectué dans le processus de création d'un protocole guide sur les processus de torture. Sa présentation a été largement reliée par les médias, accompagnée de débats de haut niveau et avec la présence de différents ministres, etc. Le guide a été adopté par le Ministère de la Justice et le ministère de la Santé et, selon le DCAF le niveau de diffusion est assez élevé. Néanmoins il est encore tôt pour évaluer le niveau d'appropriation et la portée de l'impact du guide.

- Le projet Tarabot et les activités menées ont eu un effet significatif dans les démarches du CNLCT. Les aspects de l'évolution du CNLCT dans lesquels le rôle de Tarabot est plus facilement vérifiable sont l'ouverture sur l'espace académique et le volet de recherche et la décentralisation progressive de ses activités. Concernant la régionalisation du CNLCT et la création de points focaux, même si l'impact escompté est encore loin, il faut noter qu'avant 2018 le CNLCT ne s'était jamais réuni en dehors de Tunis, la décentralisation des réunions, l'implication des acteurs locaux et des gouvernorats, et l'inclusion et la valorisation du rôle de la société civile constituent des avancées notables.

La terminologie utilisée par les différents membres du CNLCT consultés permet également de vérifier l'impact direct de la démarche du projet sur le volet prévention, tel que prôné par la Suisse. L'adoption d'un vocabulaire en accord avec les positions du projet sur les droits de l'homme ou l'approche *do no harm* témoignent de l'effet des activités du projet sur la mise en avant de la prévention.

- Les activités menées par Mobdioun et Tigar ont eu un effet sur le renforcement du rôle des jeunes dans les espaces publics. Une approche pertinente et efficiente est l'utilisation d'infrastructures existantes et généralement désertées par les jeunes –tels que les maisons de culture et de jeunesse– pour le développement de ses activités. L'incorporation de ces espaces, sous la juridiction de la Municipalité, ce qui ajouté à

la dynamique des associations Mobdioun et Tigar sont des facteurs favorisant un impact positif à long terme: d'une part, elles réduisent la distance entre l'administration locale et la jeunesse, rendant visible les énormes possibilités des espaces et, surtout, le potentiel humain de la jeunesse tunisienne si elle dispose des outils et des conditions nécessaires. D'autre part, cela permet d'ouvrir les horizons pour accéder à des groupes importants pour la stratégie suisse concernant la PEV, les jeunes et les femmes, les exposer à des dynamiques et valoriser leurs qualités – artistiques, rhétoriques, communicatifs, de dialogue, etc.– dans un environnement sûr, ce qui aura sans aucun doute un impact sur le PEV dans le futur.

D'autre part, concernant les projets financés par la DSH :

- L'association Beder, à travers son projet 7oumty, et malgré les limitations en ce qui concerne l'appropriation de certains produits du projet, a eu un effet positif en termes de renforcement des liens entre l'administration locale, en l'occurrence la Municipalité de Jendouba, et la société civile. En plus de créer un nouvel espace public, un bon indicateur de l'effet positif de leurs activités est la création d'un arrêt de bus dans l'un des quartiers dans lequel ils ont travaillé afin qu'il ait un lien direct avec l'hôpital. Cette action, qui n'était pas prévue dans le programme et que c'est une conséquence de la communication directe entre les jeunes du quartier et la Municipalité, rend compte de l'effet positif des activités menées par Beder en termes d'inclusion et de valorisation des capacités et du potentiel de la société civile par l'administration. Outre les efforts d'inclusion encouragés tout au long du processus, concrétisés dans la participation économique des différents acteurs de la société à la construction du parc.

- International Alert : L'effet positif des projets dans les quartiers d'Ettadhamon et Douar Hicher est notable et s'inscrit dans une démarche de durabilité. La promotion de la participation des jeunes de ces quartiers se manifeste à plusieurs égards : la création de l'association I-Change, qui fonctionne désormais de manière indépendante et a ses propres statuts, et qui est une conséquence directe du travail sur la formation, la participation et l'autonomisation de la jeunesse locale constitue un résultat tangible. Les différents produits résultant des activités et des dynamiques en démocratie participative mises en œuvre par International Alert, tels que le budget participatif et le Open Street Map, ont eu un effet positif, non seulement en ce qui concerne la redevabilité des institutions, mais ils valorisent, rendent visible et autonomisent les jeunes dans la localité. En termes de sécurité humaine et de sécurité sanitaire, bien qu'il soit difficile d'évaluer l'impact réel, les activités menées après le début de la pandémie ont été largement diffusés (plus d'un million de vues / 900 commentaires) et largement couverts par les médias, comme l'attestent les documents internes de l'association.

- Le projet Tamkeen, mis en œuvre par le PNUD, a eu un effet notable en ce qui concerne la visibilité du rôle de la femme en matière de PEV à travers plusieurs de ses activités. Il est important de souligner le caractère expérimental de certaines

dynamiques qui ont ensuite été affinées et intégrées au projet Tarabot, comme la coopération entre les organisations de la société civile et le CNLCT dans les régions. Une autre initiative développée dans le cadre du projet avec un impact notable est la création de groupes / réseaux de femmes leaders qui, après l'accompagnement du PNUD et le renforcement de leurs capacités, ont été intégrées à l'Organisation Tunisienne pour la Cohésion Sociale, qui travaille dans la gestion des conflits et la promotion de la paix et du dialogue. Les activités sur la participation citoyenne et la cohésion sociale ont également produit des résultats satisfaisants tels que la campagne menée avec plus de 40 associations (20 personnes dans chacune, organisées en cercles de dialogue) pour la PEV et qui a abouti à une étude participative sur la perception de l'extrémisme violent publiée ultérieurement.

- Il est impossible d'évaluer les effets des projets développés par le HCDH tenant compte du manque de données mises à disposition de l'évaluateur.

- Il y a des méthodologies pour établir la causalité dans des environnements complexes, mais leur application aux programmes PEV est difficile ou impossible en raison de la nature changeante du phénomène de la radicalisation et des groupes et activités d'EV. En effet, l'utilisation de groupes de contrôle pour établir des comparaisons capables de démontrer l'impact (conception expérimentale ou quasi-expérimentale) et en raison des particularités contextuelles des moteurs de la radicalisation dans chaque environnement,

La disponibilité et la fiabilité des données sont des défis courants lors de l'évaluation de l'impact des programmes en matière de PEV. Ajouté à cela, les enjeux associés à la PEV et les cycles rigides et courts de financement des bailleurs de fonds peuvent augmenter la pression sur les partenaires pour qu'ils affichent des résultats et ont donc tendance à surestimer l'impact de leurs interventions, malgré le manque de preuves, et cela afin d'assurer un financement durable.

Dans la même ligne, Le fait que de nombreux projets comprennent plusieurs objectifs complique la tâche particulière de mener une évaluation qui pourrait montrer des résultats positifs au niveau individuel mais, peut-être, ne pas saisir les effets plus larges d'une l'intervention. Évaluer l'impact de toute intervention sur les niveaux d'activité d'extrémisme violent doit être compris comme un exercice à long terme, et, et à ce titre, développer des outils pour évaluer les attitudes, les comportements et les relations tant individuels que collectifs comme mesure pour évaluer l'impact des interventions localisées. Un des défis le plus important pour mesurer les attitudes est l'hypothèse sous-jacente sur la relation entre les croyances extrémistes et l'activité violente ; la recherche scientifique montre que tous ceux qui ont des croyances radicales ne s'engageront pas dans la violence, beaucoup d'entre eux ne soutiennent pas la violence comme méthode.

Les expériences *lab-in-field* sur le terrain constituent une méthode innovante de mesure du changement de comportement dans les programmes de PEV. Ce type d'expériences sur le terrain sont souvent utilisées dans le marketing commercial et les études en sciences sociales pour évaluer l'impact de certaines actions sur le comportement individuel.<sup>15</sup>

Finalement, bien que l'évaluation des relations et des liens sociaux ne soit pas un outil courant pour mesurer l'impact des programmes PEV, mesurer les niveaux de cohésion sociale –et comment ils évoluent dans le temps–, l'intégration et l'engagement des individus au niveau communautaire peuvent également être développés et utilisés comme des outils pertinents pour évaluer l'impact à moyen terme.

## DURABILITÉ

• **L'importance accordée lors de la phase de conception des projets à la pérennité et à la durabilité des dynamiques créées est insuffisante.** En effet, les outils développés pour suivre et pour évaluer l'impact des différents projets à moyen et à long terme, une fois le financement conclu, sont très limités et se limitent à l'observation par le personnel en place en Tunisie et à fournir des efforts pour favoriser la continuité avec les différents partenaires. Réduire la pérennité de nombreuses dynamiques et produits à l'implication de l'administration locale, régionale ou nationale est une stratégie valide mais qui risque de ne pas produire les effets attendus. Les accords conclus avec les institutions nationales et les administrations régionales pensée pour l'appropriation des résultats de certains projets –comme dans le cas de Tarabot, Mobdioun ou Tigar–<sup>16</sup> ne sont pas reflétés dans le court terme, en grande mesure en raison des limitations de l'administration tunisienne, et le résultat finale est peu perceptible et variable.

En ce qui concerne l'évaluation de la durabilité, les indicateurs quantitatifs sont privilégiés par les différentes parties prenantes au détriment des indicateurs qualitatifs, certainement plus complexes à concevoir et plus coûteux en termes de suivi de leur évolution dans le temps. Ces automatismes permettent une évaluation finale des critères de durabilité de tout projet mené à terme, permettant sa clôture. Cependant, évaluer l'impact réel à moyen et long terme est irréalisable.

---

<sup>15</sup> Voors, M., Turley, T, Kontoleon, A., et al. (2012). "Exploring Whether Behavior in Context-Free Experiments Is Predictive of Behavior in the Field: Evidence from Lab and Field Experiments in Rural Sierra Leona", *Economics Letters* n° 114.

<sup>16</sup> Les accords conclus pour le transfert d'espaces pour le développement d'activités, tels que les salles de réception, les écoles, les maisons de jeunes et les maisons de la culture et d'autres espaces avec des institutions nationales (comme le ministère de l'Éducation dans le cas de Mobdioun) ou différentes municipalités et institutions locales (come c'est le cas pour certains sous-bénéficiaires de Tarabot et Tigar), ne sont pas solides et finissent par s'estomper avec le temps.

• **Les initiatives et les stratégies développées par les différents projets pour pérenniser les résultats présentent des limitations**, principalement ceux qui intègrent l'administration tunisienne dans les processus :

- i. **Défis pour une coordination pérenne avec les institutions publiques :** malgré les accords de coopération signés, comme par exemple l'accord entre le Ministère de l'Intérieur, l'INPT et DCAF, les cadres de coopération créés par DCAF au sein de plusieurs institutions étatiques importantes, comme le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice ou le ministère de la Présidence, reposent sur l'identification correcte de personnes avec des postes de responsabilité et ouverts à la coopération et à la réforme. Néanmoins, bien que ceci en soi constitue une réussite et ouvre la porte à l'approfondissement de la relation avec les institutions, n'entraîne pas la pérennisation des résultats. L'élaboration du « Guide sur les preuves médico-légales » en est un exemple. Rédigé de façon collaborative par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Santé et des représentants de la judicature avec le soutien du DCAF, il est difficile à ce jour d'évaluer leur intégration dans les institutions concernées. En ce qui concerne la pérennité des résultats dans le cadre du projet mis en œuvre par Mobdioun, l'association considère que la pérennité des résultats au niveau institutionnel est difficile. Néanmoins, la pérennisation de certaines dynamiques individuelles créées à travers les différentes activités du projet est encore possible cela pourrait prendre la forme de la création d'une compagnie théâtrale indépendante, bien que le rôle de Mobdioun et la source du financement requis pour le projet ne soient toujours pas clairs.
- ii. **Contraintes d'ordre réglementaire :** International Alert témoigne du fait que le retard dans les élections locales et les contraintes bureaucratiques ont empêché l'institutionnalisation de certaines des structures et initiatives créées dans le cadre du projet, qui n'atteignent pas un statut officiel et finissent par disparaître
- iii. **Défis liés à l'approche :** Quant à Tarabot, la poursuite de la régionalisation du rayon d'action du CNLCT présente également des limitations. D'une part, les critères établis pour désigner les points focaux dans les régions montrent des problèmes de conception. Certains points focaux sont des fonctionnaires de l'administration ; cependant, d'autres sont des postes politiques susceptibles de subir une mutation ou de mettre fin à leur mandat dans un proche avenir. Ceci, combiné à l'absence de TdR sur leurs obligations, empêche la pérennité des résultats. De même, ce sont des professionnels qui ne reçoivent aucune contrepartie économique ou autre et qui doivent assumer de nouvelles responsabilités.
- iv. **Des conflits suscités par des divergences d'opinion :** Le Parc el Favez a été réalisé dans une zone où aucun des jeunes leaders formés dans le cadre du

projet réside. Selon le rapport final du projet Houmty, Beder *ne s'attend pas à ce que ces jeunes leaders poursuivent leur engagement au service du parc*. En outre, certains acteurs locaux *se sont opposés à la proposition de confier la gestion de la cafeteria du parc à l'un des jeunes leaders du projet Houmty au chômage et font actuellement pression sur la Municipalité pour attribuer ce marché à un entrepreneur expérimenté*.<sup>17</sup>

- v. **Relocalisation des jeunes formés dans les villes ciblées** : une autre difficulté du projet Houmty est que de nombreux leaders identifiés ont quitté ou prévoient de quitter la ville en raison d'études ou de travaux, ce qui limite l'impact des résultats à l'échelle local.
- vi. **Manque de stratégie de pérennisation** : Concernant le projet Citoyenneté Paritaire Kasserine, mis en œuvre par Tigar, aucune stratégie n'a été développée pour perpétuer les résultats.

---

<sup>17</sup> Houmty, rapport final.

## 4.1 Analyse de l'approche WOGA

Présenter le concept du WOGA n'est pas une tâche facile à cause du nombre de définitions qui y sont associés, concernant ce document l'auteur a choisi la définition du concept fournie par Tom Ling. Ainsi, l'approche WOGA est considérée comme un concept désignant un groupe de réponses au problème de l'augmentation de la fragmentation du secteur public et des services publics et une volonté d'accroître l'intégration, la coordination et la capacité.<sup>18</sup>

Tel qu'établie dans les Principes du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, pour un bon engagement international dans les États fragiles, les différentes sphères – politique, sécuritaire, économique et sociale– sont interdépendantes.<sup>19</sup> Alors, la cohérence entre les politiques de sécurité et de développement, en reconnaissant leur interdépendance, est un aspect clé pour établir une approche WOGA efficace pour les États fragiles ou en transition. Un avantage évident de l'approche WOGA est qu'elle peut contribuer à l'objectif global de développement et de stabilité à long terme avec un coût budgétaire global plus réduit.

Le succès d'implémentation de l'approche WOGA dans ce qui concerne le sujet de cette évaluation, la PEV en Tunisie, dépend largement du fait d'avoir des objectifs clairs et de longue durée, d'un engagement politique, de la disposition des structures gouvernementales qui travaillent de façon conjointe et d'établir une culture solide de collaboration.<sup>20</sup> S'engager avec succès dans la PEV basé sur l'approche WOGA exige :

- Leadership : un haut niveau de leadership au niveau politique et administratif est essentiel pour l'ensemble du travail. Les ministères concernés et les hauts fonctionnaires doivent s'engager à l'approche.
- Structures de partage d'informations rapides : le WOGA exige un réalignement de la compréhension des objectifs communs, des rôles et des résultats, et une reformulation des objectifs ministériels plus étroits.
- Gouvernance en réseau : pour implémenter correctement une approche WOGA il faut créer de nouvelles figures de responsabilité, disposer des systèmes avancés de suivi et évaluation avec des indicateurs de performance qui mettent l'accent sur l'évaluation des politiques mises en œuvre et résultats à long terme.

---

<sup>18</sup> Ling, T. (2002). Delivering joined-up government in the UK: dimensions, issues and problems. Public Administration, Volume 80, Issue 4. Pages 615-642.

<sup>19</sup> Principles for Good International Engagement in Fragile States (2005) Fragile States Group, OECD, Paris. <http://www.oecd.org/dataoecd/59/55/34700989.pdf>

<sup>20</sup> Colgan, A., Kennedy, L.A. and Doherty, N. (2014). A Primer on implementing whole of government approaches. Dublin: Centre for Effective Services. [https://www.effectiveservices.org/downloads/CES\\_Whole\\_of\\_Government\\_Approaches.pdf](https://www.effectiveservices.org/downloads/CES_Whole_of_Government_Approaches.pdf)

- Des structures qui correspondent à l'objectif : avoir des équipes gouvernementales et autres organismes interinstitutionnelles qui doivent s'aligner à l'objectif. Plus l'objectif à une portée à long terme, plus il y a un besoin de structures formelles et peuvent nécessiter des structures plus permanentes.
- Capacité de fournir un soutien à différents niveaux : les initiatives de renforcement des capacités sont une caractéristique du travail du WOGA ce qui devrait inclure la création de référentiels et de guides de leçons et d'expériences partagées, lignes directrices, la fourniture de formations conjointes, la promotion de synergies, initiatives de réseautage...
- S'engager avec un large éventail d'acteurs : des études de cas montrent que, en plus d'engager l'axe politique-sécurité-développement, les affaires étrangères, la défense, afin de créer un WOGA plus solide, des preuves appellent à une implication accrue d'autres départements.

D'un autre côté, même si de nombreux avantages ont été associés aux approches pangouvernementales, le nombre de défis est également important. Le travail conjoint peut avoir d'énormes implications en termes de ressources. Différentes études de cas menées par l'OCDE<sup>21</sup> montrent que dans certains cas les gouvernements n'ont pas nivelé ses ambitions en matière de résultats avec des ressources suffisantes, notamment au niveau du terrain. L'implémentation avec succès du WOGA demande une capacité de personnel suffisante, même en termes d'effectifs que de qualifications, pour gérer les relations avec les partenaires et mettre en œuvre les politiques de manière intégrée.

Les priorités politiques sont importantes pour réussir dans l'implémentation du WOGA. Le travail en commun devient plus important et reçoit plus d'attention si le pays bénéficiaire de l'assistance est en haut de la liste des pays d'action prioritaire. De plus, achever un progrès réel demande un engagement à long terme. Ceci est un défi car les priorités politiques ont tendance à évoluer avec le temps.

En ce qui concerne le contexte constitutionnel et politique au niveau national, et plus particulièrement dans les cas des Gouvernements de coalition dans des pays en transition, comme c'est le cas de la Tunisie actuellement, le travail conjoint n'est pas facile à réaliser que dans les systèmes où un parti politique peut fournir tous les ministres du cabinet. Dans un système dans lequel les pratiques du type « donner pour recevoir » sont récurrentes, le potentiel et les options de travail conjoint deviennent un vrai défi.

---

<sup>21</sup> Whole of Government Approaches to Fragile States (2006). OCDE.  
<https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/docs/37826256.pdf>

## Évaluation de l'approche WOGA suisse en Tunisie

- L'ensemble des projets financés par la CDI et la DSH suivent le Plan d'Action de Politique Étrangère de la Suisse pour la Prévention de l'Extrémisme Violent du DFAE. Ils travaillent sur les causes profondes des conflits et cherchent à renforcer la société et l'État face aux différents types de violences. En outre, les axes de promotion de droits de l'homme et bonne gouvernance se reflètent dans les projets développés par les différents partenaires.
- L'approche CSPM (*Conflict Sensitive Programme Management*) est une approche pratique qui reconnaît le fait que chaque intervention de développement a le potentiel d'affecter positivement ou négativement les conflits et doit avoir les instruments en place pour gérer ce potentiel. La gestion de programme sensible aux conflits est une approche globale des risques : définir des stratégies basées sur une analyse approfondie du contexte afin de «*bien faire les bonnes choses et de ne pas nuire*». Dans la pratique, le CSPM est un outil de travail opérationnel en trois étapes qui s'applique tout au long du projet : i) Analyse : pour mieux comprendre le contexte dans lequel une initiative est mise en œuvre, ii) Interaction : comprendre et interioriser comment le projet s'intègre dans le contexte, et iii) Adaptation : agir sur la compréhension de cette interaction afin d'éviter les effets négatifs (*do no harm*) et maximiser les impacts positifs du projet.

D'autre part, la DSH est guidée par une approche de politique de paix qui vise à prévenir et à atténuer les violences et conflits en renforçant les processus démocratiques. Cette approche permet d'incorporer des outils de politique de paix et l'expertise technique et thématique pour compléter de façon pertinente l'axe de promotion la sécurité humaine dans le WOGA de la Suisse.

En ce qui concerne les projets financés par la DCI et la DSH, tous les projets reposent sur une première analyse du contexte. Cependant, il n'y a pas d'homogénéité entre ces analyses. Alors que le PNUD, International Alert ou Mobdioun ont des études très solides développées par du personnel qualifié, des sociologues, des politologues, etc., d'autres partenaires comme Tigar ou Beder basent leurs projets sur des analyses plus limitées ou simplement un ensemble de chiffres et de données fournis par l'administration locale, ce qui peut ajouter un biais au résultat.

De même, l'un des facteurs différentiels lorsqu'il s'agit « d'agir vite et de rester engagé » dans des environnements fragiles repose sur une analyse approfondie et actualisée, mais aussi sur le fait que les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du WOGA disposent de ces documents. Dans ce sens, même si le flux d'informations entre la Tunisie et Berne est adéquat, certains documents doivent être mis à jour plus régulièrement. Un exemple en est le document «*Factors of youth mobilization towards violent extremism*». Ce document, à la lumière de l'évolution du militantisme islamiste tunisien, non seulement en Tunisie, mais aussi en Syrie, au Mali ou en Algérie, est basé sur un recueil de recherches, principalement développé par des

experts occidentaux entre 2012-2013, contient des affirmations qui se sont avérées fausses au fil du temps. Les recherches ultérieures se sont appuyées sur les connaissances existantes pour décrire d'une façon plus précise la réalité actuelle et permettent une meilleure compréhension du phénomène aujourd'hui.

- L'intégration d'interventions de courte durée (mises en place par Tigar et Modbioun) dans le cadre du programme RESPECT de la DCI, plus en ligne avec la stratégie de financement de projets de courte durée de la DSH, c'est un bon indicateur de la coopération des deux structures.
- En ce qui concerne les ressources humaines, le poste de *Human Security Advisor* dans l'organigramme de la DSH a été supprimé depuis 2017 pour la Tunisie. Depuis, tous les projets financés par la DSH sont gérés depuis Berne. Parmi les responsabilités liées à ce poste, selon les entretiens menés pendant le travail de terrain, se retrouve le tissage des relations dans le pays. La vacuité de ce poste est un inconvénient puisque la figure du HSA permettait, non seulement mener un suivi plus rapproché de la situation en Tunisie, mais aussi une certaine liberté de mouvement et *leverage* politique à travers des réunions non officielles avec des décideurs politiques et des hauts fonctionnaires sans avoir les restrictions qu'un diplomate pourrait avoir.
- Même si la totalité du budget DSH dédié à la Tunisie pour l'année 2021 est consacré au dossier des projets de PEV,<sup>22</sup> le budget alloué a été réduit d'environ 70 % entre 2017 et 2021. Évidemment, le fait qu'il n'y ait pas de personnel permanent en Tunisie réduit considérablement les coûts. Cependant, même en tenant compte du choix stratégique de focaliser l'engagement de la DSH en Tunisie sur la PEV, et même si la valeur ajoutée de la DSH n'est pas sa capacité de financement, mais plutôt l'accompagnement des processus, une réduction aussi importante du budget peut indiquer également une baisse significative de l'importance du pays sur la liste des priorités.

De plus, les limitations liées au manque de personnel de la DSH en Tunisie, même si le contact avec la DCI est étroit, semblent ne pas avoir pris en considération le fait que les partenaires avec lesquels la coopération travaille actuellement en Tunisie peuvent devenir des acteurs importants au niveau de la région le moment venu. Dans le cas de la PEV, le Liban est un bon exemple ; nombreux professionnels libanais formés le début du siècle ont exporté leur savoir-faire dans d'autres pays de la région. Identifier et, compte tenu de l'approche de continuité adoptée par la Suisse, engager les futurs leaders régionaux tunisiens en matière de PEV dans l'approche suisse en PEV aurait certainement un impact positif sur l'approche WOGA suisse pour le reste de la région.

---

<sup>22</sup> Entretien avec Mme. Reymond-Joubin, spécialiste du programme Afrique du Nord et Syrie au sein de la DSH.

- Malgré l'absence de personnel sur le terrain, l'expertise de la DSH, sa maîtrise du sujet, ses capacités d'analyse et ses compétences en termes de contribution thématique sont assez élevées, ce qui se reflète dans les documents internes, et ils constituent un atout sur lequel continuer à développer des outils de développement transformatifs. Le désengagement du personnel en Tunisie constitue certainement une limitation, mais une extension de l'implication du personnel de la DSH dans l'accompagnement des processus au-delà de la phase post-conception des projets pourrait atténuer cet impact.

- La politique de communication en ce qui concerne les différentes structures suisses et leurs rôles respectifs face aux partenaires doit être revue et mieux intégré dans l'approche WOGA. Il est nécessaire clarifier plus en détail comment les projets sont développés, quelles sont les différences entre les deux structures, la DCI et la DSH, et comment le travail sera coordonné une fois la phase de démarrage terminée pour atténuer les éventuels malentendus.

La plupart des partenaires financés par la DSH (trois sur quatre) soulignent l'absence de contact avec les responsables de la DSH qui ont été impliqués dans les premières étapes des projets respectifs. Bien que l'expérience de la DSH, vérifiée tout au long des entretiens, leur permet de travailler avec une structure limitée grâce à leur expérience, les bénéficiaires témoignent d'un manque de présence et d'implication. Cela a également d'autres conséquences : l'affaiblissement des relations, perplexité parmi les partenaires, etc.

En outre, certains partenaires financés par le DSH et DCI, expriment leur résignation quant à la durée courte et le financement insuffisant de leurs projets respectifs par rapport à d'autres projets de la DCI. La Direction de la Coopération et le DSH n'ont pas la même manière de travailler et il est nécessaire de clarifier ce point à certains partenaires. Les particularités des différents types d'engagement, les mécanismes de communication au cours des différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet, les bénéfices d'une complémentarité coordonnée, la valeur ajoutée des outils dont chaque institution dispose et les avantages que les partenaires peuvent en obtenir grâce à une connaissance plus profonde du fonctionnement des deux institutions sont des aspects qui peuvent contribuer positivement à maximiser l'impact de l'engagement suisse dans la PEV en Tunisie.

- Le CNLCT, à travers le projet développé par le PNUD en étroite collaboration avec la DCI, constitue la pierre angulaire de l'engagement Suisse en matière de PEV en Tunisie. L'identification de cette institution est pertinente, réalisée au moment opportun et démontrant une vision précise et des objectifs clairs, a permis le lancement de nombreuses initiatives qui portent clairement l'empreinte suisse. La CNLCT est une institution qui s'adapte parfaitement à l'approche suisse de PEV : c'est une commission interministérielle, elle a réussi à faire de la prévention durant son mandat, elle cherche à se développer et à travailler en étroite collaboration dans

toutes les régions du pays, etc. Le passage du temps, cependant, a attiré d'autres bailleurs de fonds qui limitent l'impact des actions menées par le PNUD.

En effet, le CNLCT dispose d'un budget certainement réduit qui, compte tenu des restrictions budgétaires actuelles du pays, ne semble pas pouvoir augmenter dans un proche avenir. L'intégration d'autres acteurs au pool de bailleurs de fonds du CNLCT peut dénaturer une partie des acquis, changer l'orientation du mandat et de l'approche de prévention, créer des problèmes terminologiques, etc. La révision de la SNLCET se présente comme une excellente occasion de consolider le partenariat avec la CNLCT et pour clarifier l'approche de PEV privilégiée et appuyée par la Suisse. L'accompagnement de la mise en œuvre du volet prévention de la nouvelle SNLCET devrait être de caractère stratégique, visant un repositionnement clair de la CNLCT sur la prévention et veillant à la consolidation de l'approche de PEV préconisé dans les premières étapes du projet. La DSH possède les capacités techniques et thématiques pour jouer ce rôle à travers un engagement direct.

Par ailleurs, le CNLCT n'a pas encore atteint la pertinence et le poids qui lui confèrent un impact réel. S'il est vrai qu'il s'agit d'une jeune institution, la prochaine phase du projet RESPECT devrait viser à en faire une priorité non seulement de la révision de la SNLCET, mais pour donner au CNLCT la capacité de mettre en œuvre certains axes de cette stratégie.

D'un autre côté, la régionalisation du CNLCT est un autre axe qui s'inscrit parfaitement dans les priorités suisses. Soutenir directement la rédaction des TdR qui devraient régir les obligations et les responsabilités des points focaux régionaux est une opportunité qui devrait être considérée. À ce jour, les responsabilités de ces points focaux ne sont pas du tout claires et l'initiative dépend largement des compétences et de la volonté de chaque binôme. De même, en ce qui concerne la pérennisation des résultats obtenus par les associations de la société civile financées dans le cadre de Tarabot, compte tenu des limitations du cadre administratif, appuyer l'engagement du secteur privé semble une option cohérente à intégrer. Il existe de nombreuses formations pour les sous-bénéficiaires du projet qui se traduisent par une amélioration de ses compétences professionnelles (principalement dans l'artisanat et la cuisine). Cependant, ces personnes ne disposent ni d'outils de marketing ni des connaissances nécessaires pour présenter ses produits ou services au-delà de leur lieu de résidence, généralement des régions éloignées ou rurales. Cet espace de transition entre le produit et le marché pourrait être occupé par des acteurs spécifiques du secteur privé. Les entreprises de l'économie verte et du commerce équitable pourraient s'adapter aux besoins créés dans les sous-bénéficiaires.

Enfin, le *shadowing*, comprise dans ce contexte comme l'accompagnement et le soutien des capacités de certains membres du CNLCT, est un outil qui peut contribuer à pérenniser l'approche suisse de la PEV au sein de la commission.

- L'intégration et l'appropriation de certains acquis auprès des autorités nationales est l'un des plus grands défis des différents projets et du programme suisse en général. Dans un contexte marqué par des Gouvernements de coalition sujets à des changements constants et une fonction publique en pleine réforme, l'approche générale avec les autorités nationales n'est pas facile à homogénéiser.

Concernant l'administration locale et les municipalités, lors de la conception des différents projets visant à intégrer des dynamiques ou des produits au sein de l'administration, l'accent doit être mis sur l'approche avant la phase de démarrage, en accordant une attention particulière à la structure elle-même et, si possible, en concluant des accords préalables avec l'institution concernée. Dans la mesure du possible, limiter les accords directs avec des fonctionnaires à titre individuel, car cela présente beaucoup de risques.

En ce qui concerne les institutions nationales, les ministères ou les départements de ceux-ci, les efforts doivent se concentrer sur la conclusion d'accords à long terme qui vont de pair avec les priorités du gouvernement et l'approche suisse de la PEV. L'intérêt manifesté par le ministère de l'Intérieur pour les questions de bonne gouvernance et l'accord de coopération conclu avec le DCAF pour identifier les priorités à cet égard constituent un exemple à reproduire.

- Un aspect de l'approche WOGA qui pourrait être amélioré est la création de synergies entre les projets de la DSH et DCI. Dans le cadre du CNLCT, renforcer les liens d'échange, partage des connaissances et collaboration avec les autres partenaires financés par la Suisse demeure un atout à exploiter. Compte tenu du fait que la Suisse privilégie les relations de continuité avec ses partenaires, élargir et approfondir la création de synergies apporterait une plus grande cohésion à l'approche WOGA mise en place en matière de PEV en Tunisie.

D'autre part, compte tenu du fait que l'ambassade de Suisse en Libye est située en Tunisie et que l'économie des deux pays est interdépendante et les populations qui résident du sud-est de la Tunisie et du nord-ouest de la Libye sont proches, explorer le développement coordonné d'initiatives avec la société civile des deux côtés de la frontière est une option qui devrait être explorée. Cela relie parfaitement le caractère prospectif et pionnier de l'approche suisse et, sur la base d'études, fournirait non seulement un aperçu plus granulaire de la réalité, mais pourrait faciliter la mise en œuvre d'initiatives et de synergies ayant un plus grand impact. Promouvoir des instances d'échange ou plateformes de collaboration entre associations des deux pays peut être l'outil approprié pour les premières étapes. Cela pourrait également se traduire par une plus grande cohérence du WOGA au niveau régional.

- La coordination d'initiatives de dialogue international en Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest, avec des participants de haut niveau des différents pays, tels que les Conversations de Ndjamena et d'Alger, par la DSH est pertinente. Au niveau macro, il donne non seulement un sens précis à l'approche WOGA au niveau

régional, mais intègre également différents acteurs et rend visible le rôle de la Suisse et son approche en matière de PEV. De plus, il favorise les échanges et jette les bases d'éventuelles initiatives de collaboration au plus haut niveau. Au niveau micro, ce type d'initiatives permet de resserrer les liens entre les différents représentants des projets financés par la Suisse en Tunisie, créant ainsi des contextes d'échange intensif d'idées et d'opinions et favorisant la création de synergies.

- Consolider la durabilité et la pérennisation des résultats est le plus grand défi pour l'approche WOGA en matière de PEV aujourd'hui. Bien que la stratégie de continuité dans les partenariats permette un certain suivi de l'impact et de l'appropriation des différentes initiatives engagées, il semble impératif de développer une gamme d'outils de suivi et un ensemble d'indicateurs qualitatifs pour mesurer les changements à moyen et à long terme. Modbidoun a produit une étude très solide de recherche, « *Être adolescent(e) au Kram Ouest : 7 ans après la Révolution du 14 janvier 2011 en Tunisie* » qui tient sur des hypothèses de plausibilité qui peuvent inspirer le développement de futurs indicateurs qualitatifs qui permettent d'évaluer ces critères.

De même, une aggravation de la situation sécuritaire en Tunisie en raison de changements pourrait être contre-productive au regard de l'approche suisse. L'absence de plans de contingence clairs si les différentes entités nationales tunisiennes priorisent une approche différente à celle de la Suisse par suite d'un changement inattendu de la situation sécuritaire constitue un risque à considérer.

## 4.2 Analyse SWOT

Dans le cadre de cette étude, l'analyse SWOT<sup>23</sup> a permis d'identifier, d'une part, les facteurs internes aux programmes qui sont les points de force ou de faiblesse qui conditionnent la mise en œuvre. D'autre part, les facteurs externes représentant des opportunités ou des menaces susceptibles d'influencer indirectement l'atteinte des objectifs. Le modèle d'analyse SWOT part du principe que les forces et faiblesses peuvent être contrôlées à travers des actions spécifiques, contrairement aux opportunités et menaces qui sont difficilement maîtrisables.<sup>24</sup> Une analyse croisée des quatre axes de la matrice SWOT, avec les résultats de l'analyse WOGA et les résultats de l'évaluation, est intégrée dans la section Leçons et Recommandations,

---

<sup>23</sup> Acronyme en Anglais pour *Strengths, Weaknesses, Opportunities* et *Threats*

<sup>24</sup> Sotte, F. & Chiodo, E. (2005). A SWOT Analysis of the Fischler Reform, Looking Towards a New Rural Development Policy. European Association of Agricultural Economists. Copenhagen.

	<b>Forces</b>	<b>Opportunités</b>
<b>Atouts</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La vision pionnière de la Suisse lors du démarrage des travaux à la PEV en Tunisie a laissé une trace distinguée.</li> <li>2. L'approche Suisse en matière de PEV est assimilée de manière consistante et cohérente par les partenaires.</li> <li>3. La Suisse n'a pas un historique pesant comme c'est le cas d'autres pays et elle est perçue comme un acteur indépendant et sérieux.</li> <li>4. La dynamique de travail créée est prisée par les partenaires.</li> <li>5. La capacité d'adaptation au contexte changeant de la pandémie et de construction de consensus avec ses partenaires.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La prochaine rédaction de la nouvelle SNLCET est une occasion pour fournir un appui technique pour définir les orientations stratégiques, visant un repositionnement clair de la CNLCT sur la prévention et veillant à la consolidation de l'approche de PEV.</li> <li>2. L'intérêt accru de plusieurs bailleurs de fond à financer des programmes sur la thématique de PEV pourrait contribuer à donner un impact collectif positif, pourvu que les synergies soient établies.</li> <li>3. La production et la valorisation de connaissance scientifique est un domaine pertinent pour la PEV. Le Ministère des Etudes Supérieures et de la Recherche Scientifique pourrait être un allié crédible avec d'autres partenaires institutionnels, notamment, pour promouvoir la diffusion des résultats au niveau international.</li> </ol>
	<b>Faiblesses</b>	<b>Menaces</b>
<b>Obstacles</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le manque d'outils pour le suivi et l'évaluation de l'impact des projets à moyen et à long terme une fois le financement conclu.</li> <li>2. L'importance consacrée à la question de la durabilité est insuffisante pendant les phases de conception des projets.</li> <li>3. Absence de plans de contingence clairs si les différentes entités nationales tunisiennes priorisent une approche différente à celle de la Suisse à la suite d'un changement inattendu de la situation sécuritaire.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité d'absorption de la CNLCT est limitée compte tenu des limitations en termes de ressources humaines, la multiplicité des bailleurs de fonds, et de l'absence d'un corps de coordination pour tous les acteurs impliqués. Cela ralentit certaines démarches au sein de l'institution.</li> <li>• Risque de voir la contribution Suisse sur le CNLCT diluée, en raison de la pluralité des acteurs qui financent maintenant le CNLCT.</li> </ul>

<p>4. Manque de ressources humaines à la DSH sur le terrain.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'appropriation par l'administration tunisienne de certains projets et dynamiques créés par les différents projets financés par la Suisse est déficiente.</li><li>• Dans certains ministères, les progrès du DCAF sur la RSS tiennent sur peu de personnes, ce qui affaiblit les chances de continuité si les personnes en question désistent pour n'importe quelle raison.</li><li>• L'extension temporelle de la pandémie et les limitations qui puissent entrer ou rester en vigueur rendent difficile le contact étroit et personnel avec les partenaires de mise en œuvre et les institutions nationales, le développement normal des activités prévues par les projets et, par conséquent, l'atteinte de certains objectifs.</li><li>• Croissance de la tendance politique contre-révolutionnaire et régressionniste.</li><li>• Grognements sociaux en hausse : risque d'instabilité et de chaos.</li></ul>
--	---

## 5. Leçons et recommandations

Ce chapitre donne un aperçu des leçons apprises et recommandations qui peuvent être tirées des résultats présentés dans les chapitres précédents.

### Leçons Apprises

1. L'institutionnalisation de la collaboration avec les ministères n'est pas solide ce qui peut affecter la réalisation des objectifs à long terme et ce malgré le fait que le choix des partenaires de mise en œuvre soit pertinent. La DCI, peut jouer un rôle constructif à cet égard. En effet, les relations de haut niveau du DCAF dans les ministères de haute importance dans la RSS –comme le Ministère de l'Intérieur, de la Défense et de Justice– sont fondées sur des relations étroites principalement avec des individus, mais cela n'implique pas toujours l'ensemble de l'institution. L'avantage est que ça permet d'avancer mais si la personne en question se désiste cela pourrait mettre en péril le progrès réalisé. La stratégie d'influence sur ces institutions à travers les instances indépendantes nationales est une approche assez pertinente, mais ne peut pas remplacer le travail direct avec les ministères les plus importants dans le cadre du RSS. Il semble donc nécessaire de souligner que dans le futur, et au vu de la limite de sa capacité, la DCI gagnerait à mettre l'accent sur la construction des relations de manière plus transversale avec les institutions susmentionnées.
5. La communication externe avec les partenaires devrait être améliorée en ce qui concerne les modalités de fonctionnement de la DSH et DCI. Même si elles sont en adéquation avec les objectifs de la PEV tel que énoncés par le Ministère d'Affaires Etrangères Suisse, les particularités liées au fonctionnement de la DSH et la DCI, principalement en ce qui concerne le type de financement et la durée des projets financés, doivent être expliquées proprement aux différents partenaires pour éviter les malentendus et étendre les efforts de communication au-delà de la phase de démarrage.
6. La vacance du poste du HSA limite la consolidation du programme PEV en Tunisie. En effet, le HSA est une figure de la DSH avec un rôle nettement proactif surtout en ce qui concerne la conduite de dialogues politiques, l'identification des partenaires et le suivi et l'analyse du contexte. Les attributions du poste devraient être redistribués entre le personnel de l'ambassade et la DCI afin que la contribution de cette figure ne disparaisse pas avec le poste.
7. L'absence de mécanismes pour suivre et évaluer les effets et l'impact à moyen et long terme limite les chances d'apprentissage institutionnelles. Cela n'est pas cohérent avec l'engagement à long terme prévu par la Suisse en matière de PEV en Tunisie.

## Recommandations pour la continuation de l'engagement suisse

### Au niveau régional :

14. Consolider et inscrire l'approche de la PEV au niveau régional. L'approche WOGA adoptée par la Suisse et le lien étroit entre de nombreux secteurs impliqués dans la PEV entre la Tunisie et la Libye sont des facteurs qui posent les bonnes bases pour entamer ce processus. Compte tenu du fait que l'ambassade de Suisse en Libye est temporairement installée en Tunisie, et ayant été démontré le caractère prospectif et pionnier de l'approche suisse c'est le moment opportun pour traduire tout cela en initiatives et actions concrètes.

### Au niveau national :

15. Explorer de nouveaux accords cadre de coopération bilatérale directe avec des institutions tunisiennes. Les efforts et la contribution en PEV de la Suisse sont reconnus et perçus positivement, ce positionnement permet de tirer profit d'une position privilégiée. En effet, cette approche pourrait conduire à l'ouverture de nouvelles voies pour influencer plus directement l'adoption des politiques de la PEV.
16. Continuer à appuyer la CNLCT sur le volet stratégique. Notamment en ce qui concerne la thématique de la prévention dans la nouvelle SNLCET, dans une démarche visant un repositionnement clair de la CNLCT sur la prévention et veillant à la consolidation de l'approche de PEV appuyée dans les premières étapes du projet.
17. Appuyer la CNLCT au niveau institutionnel. Renforcer le *leadership* au sein du CNLCT. Améliorer la communication externe et la visibilité des actions du CNLCT. Par exemple, plaider pour des instruments comme le *shadowing* pour améliorer les compétences des postes clés du CNLCT. Soutenir l'autonomisation des points focaux de la CNLCT, promouvoir l'établissement des TdR qui régissent leurs fonctions.
18. Continuer à appuyer la production et la valorisation de connaissance scientifique en matière de PEV. Renforcer la collaboration avec des partenaires institutionnels, particulièrement le Ministère des Etudes Supérieures et de la Recherche Scientifique, et promouvoir la diffusion des résultats au niveau national et international.
19. Renforcer les capacités de travail au format télématique des autorités nationales, pas seulement pour minimiser l'impact des différents protocoles en vigueur jusqu'à la rémission de la pandémie, mais aussi pour faciliter l'accès aux bénéficiaires d'un contact et un suivi plus direct, augmenter leur présence dans les forums internationaux, améliorer le flux de l'information entre la capitale et les provinces, réduire les coûts liés au paiement des déplacements, etc.

## Au niveau des programmes et partenaires de mises en œuvre

20. Améliorer l'accès des femmes aux bénéficiaires des projets en planifiant dès la phase de conception des mesures concrètes pour les intégrer à tous les niveaux programmatiques.
21. Renforcer la création de synergies et l'apprentissage mutuel entre les programmes et projets financés par la Suisse. Afin de tirer le meilleur parti de la cohérence conceptuelle existant entre les différents projets financés et de maximiser l'impact.
22. Continuer à promouvoir l'organisation d'événements régionaux et favoriser la participation des bénéficiaires des différents projets financés.
23. Répliquer les expériences réussies dans les quartiers populaires. Les projets de International Alert et Mobdioun peuvent être mis en échelle, à la fois dans des zones relativement similaires de la capitale (Raoued, Mnihla, etc.) et dans d'autres régions du pays.
24. Accorder une plus grande importance aux critères de durabilité, de permanence et d'appropriation des résultats lors de la phase de conception des projets.
25. Approfondir dans l'intégration du secteur privé en ce qui concerne les produits de projets.
26. Accorder de l'importance à la redevabilité des partenaires pour assurer ce qui a été planifié et accordé. Précisément dans le cas du projet « *Technical assistance in 2016 to the Government of Tunisia to integrate human rights in counter terrorism policies* » par le HCDH.

### **Recommandations pour l'inclusion de nouveaux axes thématiques :**

27. L'approche suisse en matière de PEV, pionnière, ouverte à l'innovation, est susceptible d'intégrer des nouveaux axes thématiques de travail tout en respectant les principes fondamentaux et la cohérence de la démarche. En ce sens, même si l'Association Tunisienne des Victimes du Terrorisme (ATVT) existe déjà, les possibilités en termes de prévention, d'inclusion des acteurs, intégration du sujet dans l'éducation et la recherche, etc., ne sont pas suffisamment exploitées dans une perspective de prévention et, cela constitue un axe sur lequel un travail vers l'acceptation des politiques publiques et la sensibilisation peut être mené.  
Reconnaître tout d'abord toutes les victimes et toutes les souffrances, les visibiliser et les intégrer est une voie sur laquelle beaucoup de progrès peuvent être réalisés. Et cela implique de ne pas limiter la notion de victime à des victimes directes, mais aussi aux familles qui ont subi la radicalisation d'un ou plusieurs membres.

D'un côté, le travail avec les victimes de terrorisme doit s'intégrer dans la stratégie de prévention en construisant un récit crédible. Leur témoignage remet en question les hypothèses et les utopies assumées par les extrémistes, aide à ressortir les contradictions entre les valeurs défendues par les groupes extrémistes et la réalité, soulève des doutes sur le recours à la violence comme alternative justifiée, etc. De plus, comme en témoigne le travail d'un des sous-bénéficiaires du projet Tarabot, l'Association Nour Féminine, il y a beaucoup de travail à faire concernant la déstigmatisation d'un grand collectif sur lequel l'impact de l'extrémisme est moins visible. Les victimes du terrorisme doivent agir comme la conscience de la société, elles sont la mémoire vivante d'un problème pas suffisamment visibilisé. Une augmentation de leur visibilité est un outil précieux pour construire une contre narrative efficace.

Toute proportion contextuelle gardée, expériences comme celles de l'Irlande et l'Espagne montrent que les histoires personnelles sont un outil qui fonctionne face à l'extrémisme. Le journalisme et la communication publique et politique montrent que donner des noms et prénoms aux protagonistes des histoires est essentiel pour avoir un impact direct sur le public cible et, à moyen et à long terme, aussi en matière de prévention.

28. En complément de l'approche genre, incorporer le travail sur le concept tunisien de masculinité [الرجولة] comme source des comportements violents de différents types<sup>25</sup>. La littérature disponible sur ce thème montre qu'il est habituel que les débats qui portent sur le genre dans la prévention de l'extrémisme violent se limitent aux femmes sans aborder le rôle des hommes. Une analyse approfondie sur la prévention de l'extrémisme violent ne peut être complète sans étudier la manière dont la masculinité est comprise et intériorisée au sein du collectif, sinon, cela limiterait la femme à une considération simplement comme des victimes.

Les politiques visant à prévenir l'extrémisme violent doivent intégrer une analyse axée sur le genre afin de mieux déterminer et comprendre les facteurs qui rendent les hommes vulnérables à l'extrémisme violent.

Les groupes extrémistes violents offrent la possibilité de retourner à des normes et des rôles de genre classique, ou certaines profils de masculinité et féminité sont renforcées essentiellement par un retour aux codes d'honneur hétéronormatives mettant l'accent sur la restauration explicite de la masculinité.

---

<sup>25</sup> En Tunisie, et selon une investigation menée par le CREDIF lors d'une enquête sur les « Représentations sociales des violences faites aux femmes chez les hommes, jeunes et adultes », nous avons noté que le rôle social attribué pour l'homme d'âge adulte majoritairement et dans plusieurs gouvernorats est le rôle productif en premier lieu et le rôle communautaire en second lieu. Les deux rôles de genre exercés essentiellement dans l'espace public, ou encore appelé un espace d'homosocialité où les liens entre hommes se tissent, les visions et les représentations sociales se renforcent et se partagent d'une certaine manière.

Ce concept de masculinité doit être compris comme une notion idéalisée de la virilité. Le travail sur ce concept de masculinité (ou masculinité toxique) doit porter sur une meilleure compréhension des griefs sociétaux, de la place que l'honneur et la dignité occupent dans la construction d'une identité virile et des facteurs qui sapent les sentiments de réussite dans la société.

## ANNEXE I - Matrice du Projet

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Indicateurs/Référence</b>	<b>Source d'information/Méthodes de collecte de données</b>
Pertinence	1. Dans quelle mesure les objectifs des projets sont-ils toujours valides ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les théories de changement des projets sont à jour avec l'évolution de la menace et les risques liés à la radicalisation et l'extrémisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets.</li> <li>• Rapports de projet et rapports d'évaluation quand disponibles.</li> <li>• Analyse de la situation du pays, mettant en évidence les changements stratégiques dans le secteur le cas échéant.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> </ul>
	2. Les activités menées dans le cadre des projets et les résultats observés à ce jour sont-ils compatibles avec la finalité globale et la concrétisation des objectifs fixés ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités prévues/planifiées sont en cohérence avec le WOGA suisse.</li> <li>• Les activités réalisées contribuent à la finalité globale des objectifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets.</li> <li>• Analyse comparatifs des cadres logiques.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec les autorités nationales.</li> </ul>
	3. Les activités menées dans le cadre des projets et les résultats observés sont-ils compatibles avec l'impact et les effets escomptés ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cadres logiques des projets présentent des activités/actions et résultats (produits) qui sont cohérents avec l'impact et les effets escomptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de cohérence des cadres logiques.</li> <li>• Analyse des évaluations à mi-terme (et finales) menées.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> </ul>
4. Dans quelle mesure l'approche des projets a-t-elle été participative ? Dans quelle mesure la société civile et les jeunes sont-ils impliqués dans la réalisation des projets ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations de la société civile à l'échelle locale, national et international agissantes dans le domaine de PEV (ou autres domaines pertinents à l'atteinte des objectifs) en Tunisie sont engagées activement dans les projets.</li> <li>• Les résultats quantitatifs des projets sont ventilés par âge.</li> <li>• Les projets englobent des activités et des objectives spécifiques pour les jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques de participation dans les activités menées fournies par les projets.</li> <li>• Revue documentaire des projets (cohérence de l'approche)</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> </ul>
5. Quels liens peuvent-ils être établis entre les projets et leur contribution à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PEV ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'assistance technique et financière fournie par les partenaires de la coopération suisse a contribué positivement (adoption de bonnes pratiques et standards internationaux) à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PEV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire.</li> <li>• Entretiens avec les autorités nationales (MinInt et CNLCT) et les partenaires.</li> </ul>
6. Dans quelle mesure les projets suisses profitent-ils de synergies avec d'autres programmes similaires en Tunisie ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entretiens avec d'autres projets agissants dans le domaine de la PEV (UE, USAID, autres) montrent que leurs interventions respectives sont dans la complémentarité et il n'y a pas de chevauchement entre eux.</li> <li>• Nombre et pertinence des actions de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes et autres initiatives/projets en matière de PEV.</li> </ul>

	collaborations entre des projets financés par la Coopération Suisse et autres projets.	
7. Dans quelle mesure les projets suisses ont pu s'adapter au contexte national et aux contraintes externes observées, ex : la crise sanitaire, etc... ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les changements des activités planifiés sont en cohérence avec les objectifs des projets et du programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Existence des documents d'analyse de contexte, analyse des risques, etc.</li> </ul>
8. Dans quelle mesure les activités et les projets suisses ont contribué aux objectifs de la stratégie de la Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020 ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuves montrant que les résultats documentés des projets sont en cohérence avec les axes stratégiques de la stratégie.</li> <li>• Les hypothèses sous-jacentes de la théorie de changement sont valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets et documents d'orientation stratégique.</li> <li>• Revue documentaire des projets.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> </ul>
9. Dans quelle mesure les objectifs des projets financés par la Coopération Suisse s'inscrivent entre les priorités nationales en matière de PEV ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les objectifs des projets financés par la Coopération Suisse en Tunisie sont cohérents avec les priorités nationales en matière de PEV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie tunisienne de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme 2016.</li> <li>• Revue documentaire des projets et documents d'orientation stratégique.</li> <li>• Entretiens avec les autorités nationales.</li> </ul>

	10. Dans quelle mesure les activités et les projets suisses intègrent une approche genre en tant que thème transversal de la stratégie de coopération suisse en Tunisie 2017-2020 ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les projets englobent des activités et des objectifs spécifiques pour les groupes identifiés comme vulnérables ou exclus.</li> <li>• Les femmes et les hommes ont un accès à titre égal aux bénéficiaires des projets mis en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets et documents d'orientation stratégique.</li> <li>• Revue documentaire des projets.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> </ul>
Efficacité	1. Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ou sont susceptibles de l'être ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception des parties prenantes sur l'atteinte de objectifs des projets et leurs effets réels ou potentiels à court et à moyen terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire des projets et documents d'orientation stratégique</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes et les autorités nationales.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> </ul>
	2. Dans quelle mesure la sélection des partenaires et des projets contribue aux objectifs de la Coopération Suisse ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des projets (%) ont été menés par des partenaires avec une expérience démontrable dans la PEV (ou autres domaines pertinents).</li> <li>• La majorité (%) des projets intègrent totalement ou partiellement au moins un des objectifs de la Stratégie de Coopération Suisse en 2017-2020 dans leurs cadres logiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> <li>• Revue documentaire des projets et documents d'orientation stratégique.</li> </ul>

	3. Dans quelle mesure le suivi et l'évaluation menés sur les différents projets jusqu'à présent ont contribué à garder les projets sur la bonne voie ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ajustements apportés à la mise en œuvre des projets à la suite de suivi et/ou de l'évaluation dans les projets où ils ont été menés.</li> <li>• Nombre d'ajustements effectués à la suite de l'auto-évaluation des bénéficiaires.</li> <li>• Les bénéficiaires indiquent que des soucis dans la planification, la mise en œuvre, ou des problèmes de financement ont été identifiés et traités en temps opportun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> </ul>
Efficience	1. Dans quelle mesure la coordination entre la Coopération Suisse et les responsables de chaque projet a facilité la réalisation des objectifs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité (%) des responsables de projet témoignent que la coordination avec les responsables de la Coopération Suisse a facilité le bon développement du projet et l'atteinte des objectifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> </ul>
	2. Dans quelle mesure les projets financés par la Suisse profitent-ils des synergies entre eux ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de synergies entre des projets financés par la Coopération Suisse.</li> <li>• Nombre des acteurs externes financés par la Suisse qui ont participé dans chaque projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> <li>• Revue documentaire.</li> </ul>
	3. Dans quelle mesure les projets financés par la Coopération Suisse sont-ils complémentaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'initiatives de collaboration entre les projets/programmes et leur pertinence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li> <li>• Revue documentaire.</li> </ul>

<p>4. Les objectifs ont-ils été atteints dans les délais prévus ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La progression et l'évolution des projets suit les délais initialement prévus.</li> <li>• Les retards causés par cas de force majeure (Covid-19) sont raisonnables et ont été dûment justifiés.</li> <li>• La majorité des livrables ont été soumis à temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire.</li> <li>• Calendrier d'activités des projets.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> </ul>
<p>5. Les projets ont-t-ils été mis en œuvre dans les meilleures conditions d'efficience au vu des autres possibilités existantes ?</p>	<p>Tous les projets ont conduit des études d'alternatives (document initial).</p> <p>Nombre de cas où d'autres alternatives plus efficaces sont identifiées par l'évaluateur ou/et les parties prenantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire.</li> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> </ul>
<p>6. Est-ce que les différents projets disposent de suffisamment de ressources humaines et est-ce que le cadre institutionnel est efficient ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents projets disposent des ressources humaines suffisantes pour mener à terme leurs interventions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes et les autorités nationales.</li> <li>• Entretiens avec Staff de la Coopération Suisse.</li> <li>• Revue documentaire.</li> </ul>

	7. Quelle a été l'efficacité des moyens mis en œuvre par la Suisse (financement, expertise) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La contribution en matière des ressources humaines mis en œuvre par la Suisse a entraîné des changements significatifs en restant cohérent avec l'impact et les effets escomptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes et les autorités nationales.</li> <li>• Revue documentaire.</li> </ul>
Impact	1. Quelles sont les conséquences des projets et comment s'expliquent-elles ?	Perception des parties prenantes sur les effets attribuables aux projets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes.</li> <li>• Revue documentaire (cadres logiques).</li> </ul>
	2. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception des bénéficiaires du changement le plus significatif suite au projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les parties prenantes (y compris aux bénéficiaires quand possible).</li> </ul>
	3. Quel est l'impact des projets sur la mise en œuvre de la SNLCET et sur le renforcement du rôle de la société civile et des jeunes dans les débats publics et stratégiques autour de la PEV ?	<p>Preuves montrant la contribution des projets à la mise en œuvre de la SNLCET.</p> <p>Preuves montrant que les projets ont amélioré l'inclusivité du débat public autour de la PEV</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie tunisienne de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme 2016.</li> <li>• Revue documentaire des projets et documents d'orientation stratégique</li> <li>• Entretiens avec les autorités nationales.</li> </ul>
Durabilité	1. Dans quelle mesure les bienfaits résultant des projets perdurent-ils après le retrait des bailleurs de fond ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les initiatives mises en place à travers les différents projets ont développé des stratégies pour pérenniser leurs résultats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien avec les parties prenantes.</li> <li>• Revue documentaire.</li> </ul>

	<p>2. Dans quelle mesure la Coopération suisse a-t-elle facilité la pérennisation des dynamiques acquises par les projets et les bénéficiaires directes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'initiatives pour la pérennisation des dynamiques acquises par les projets et les bénéficiaires directes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien avec les parties prenantes.</li><li>• Entretiens avec staff de la Confédération Suisse.</li><li>• Revue documentaire.</li></ul>
--	---	---	---

## ANNEXE II - Liste des Personnes Interviewés

Ci-dessus la liste nominale des personnes interviewés, fait sur la base de l'analyse des parties prenantes et sur les informations communiquées par la Chargée de Programme « Domaine Processus Démocratique et Droits de l'Homme » et extraits au cours de la revue documentaire ainsi que les groupes de discussion menées dans le cadre de la mission de terrain de cette évaluation. Les protocoles et guides d'entretiens adaptées pour chaque catégorie d'interviewés peuvent être trouvés dans l'[ANNEXE III](#).

Date	Partie Prenante	Méthode de collecte de données
03.11	<b>Eduardo López-Mancisor,</b> coordinateur du portefeuille ODD16 et des projets Tamkeen et Tarabot	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Carol Mottet,</b> senior advisor, DSH	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Habib Mohammed Sayah,</b> expert en matière de PEV	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
04.11	<b>Barbara Affolter-Gomez,</b> conseillère senior et matière de Fragilité, Conflits et droits de l'homme	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Aslam Souli,</b> vice-président de l'Association Beder	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuels)
	<b>Massimo Fusato,</b> directeur technique dans le projet Tarabot (PNUD) Tarabot	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuels)
	<b>Francis Ghiles,</b> Cidob Barcelona	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
05.11	<b>Wissem Missaoui,</b> président de l'Association Beder	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Chehrezade Ben Hamida,</b> experte d'appui à la cohésion sociale – projet Tamkeen	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Olfa Lamloom,</b> directrice pays, International Alert	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)

06.11	<b>Ahmed Aloui</b> , point focal en PEV et chargé du projet, HCDH	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Laura Reymond-Jubin</b> , spécialiste de programme Afrique du Nord et Syrie, DSH	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
07.11	<b>Amel Grami</b> , psychologue et experte en genre et PEV, Mobdioun	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Sawssen Rahmouni</b> et <b>Hayat Hlimi</b> , présidente et chargée de projet de l'association TIGAR	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, virtuel)
09.11	<b>Omezzine Khelifa</b> et <b>Charlotte Midouni</b> , directrice et directrice des programmes de l'association Mobdioun	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, présentiel)
	<b>Thibaut Girault</b> , analyste du projet Tarabot (PNUD)	Entretien individuel semi-directifs (1,5 h, virtuel)
10.11	<b>Mounir Ksiksi</b> et <b>Neila Fekih</b> , président et vice-présidente de la CNLCT	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, présentiel, Tunis)
	<b>Carole Bailleau</b> , TFNA manager, DCAF	Entretien individuel semi-directifs (1,5 h, virtuel)
	<b>Chawki Tebib</b> , ex-président de l'INLUCC	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Tunis)
11.11	<b>Mehdi Barhoumi</b> , directeur des programmes, International Alert	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Sihem Bensedrine</b> , ancienne présidente de l'IVD	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Tunis)
	<b>Mokhtar Bennasr</b> , ex-président de la CNLCT	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Tunis)
12.11	<b>Abdelwahed Hmidet</b> , président de l'association Cinéma pour Tous	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Tunis)
	<b>Focus Group</b> , Association Cinéma pour Tous	Groupe de discussion avec cinq membres de l'Association Cinéma pour Tous (1,5 heures, présentiel, Gabes)
	<b>Ratiba Chérif</b> , experte en matière de PEV	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
13.11	<b>Stefan Buchmayer</b> , chef du bureau DCAF en Tunisie	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)

	<b>Béchr Echennaibi</b> et <b>Dalila Remili</b> , points focaux de la CNLCT à Gabès.	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, présentiel, Gabès)
	<b>Mongi Thameur</b> , Gouverneur de Gabès	Entretien individuel semi-directif (1 h, présentiel, Gabès)
14.11	<b>Ridha Ben Achour</b> et <b>Ali Bouabid</b> , président et vice-président de l'Association Tunisienne des Arts de la Rue	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, présentiel, Houmt Souk, Djerba)
16.11	<b>Faycel Ben Aoun</b> et <b>Faouzia Kettra</b> , points focaux de la CNLCT à Médenine.	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, présentiel, Médenine)
	<b>Hafida Lamine</b> , présidente de l'association Muse'aïque	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Médenine)
	<b>Focus Group</b> , Association Muse'aïque	Groupe de discussion avec quatre bénéficiaires du projet mise en place par Muse'aïque (1,5 h, présentiel, Médenine)
17.11	<b>Bassam Lahwar</b> , président de l'association Aïn	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Ben Guerdane)
	<b>Focus Group</b> , Association Aïn	Groupe de discussion avec cinq bénéficiaires du projet mise en place par l'Association Aïn (1 h, présentiel, Ben Guerdane)
	<b>Zouhair Mbarki</b> , président de l'Association IRADA	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Ben Guerdane)
	<b>Azzeddine Bourguiba</b> , membre du Conseil Local de Sécurité de la ville de Ben Guerdane	Entretien individuel semi-directif (1 h, présentiel, Ben Guerdane)
18.11	<b>Carol Mottet</b> , senior advisor, DSH	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)
	<b>Adel Yahyaoui</b> , président de l'association Errawassi	Entretien individuel semi-directif (1 h, présentiel, Médenine)
	<b>Focus Group</b> , Association Errawassi	Groupe de discussion avec quatre membres de l'association Errawassi, chargées des différents volets du projet (1 h, présentiel, Médenine)
	<b>Fakhereddine Louati</b> , expert en matière de PEV	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)

19.11	<b>Aymen Bouaben</b> , expert en communication en matière de PEV	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)
	<b>Bechir Kattoufi</b> , directeur de la branche ATSR Tataouine	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Tataouine)
	<b>Focus Group</b> , ATSR Tataouine	Groupe de discussion avec quatre expert/es chargés de la mise en œuvre de certaines activités du projet au sein de l'ATSR Tataouine (1,5 h, présentiel, Tataouine)
20.11	<b>Willi Graf</b> et <b>Nosra Ayari</b> , directeur et chargée de programme de la DDC en Tunisie	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Sabrina Wafi</b> , présidente de l'association Nour Féminine	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, présentiel, Tataouine)
	<b>Focus Group</b> , Association Nour Féminine	Groupe de discussion avec trois bénéficiaires des projets menés par l'Association Nour Féminine (1,5 h, présentiel, Tataouine)
21.11	<b>Eduardo Sánchez Campos</b> , chargé du programme « Réforme de la Police » au sein du DCAF	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)
	<b>Ibtissem Jouini</b> , évaluatrice senior spécialisé en évaluation et genre	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)
23.11	<b>Sawssen Rahmouni</b> et <b>Fathia Nasri</b> , présidente et trésorière de TIGAR	Entretien de groupe semi-directif (1,5 h, présentiel, Kasserine)
	<b>Focus Group</b> , Association TIGAR	Groupe de discussion avec l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet (1,5 h, présentiel, Tataouine)
26.11	<b>Stefan Buchmayer</b> , chef du bureau DCAF en Tunisie	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)
	<b>Andrea Cellino</b> , responsable du desk Nord Afrique	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
27.11	<b>Sana Benzaouch</b> , Cheffe de cabinet chargée de la relation avec les instances constitutionnelles, Présidence du Gouvernement	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)

	<b>Romain Darbellay</b> , Directeur de Coopération chez Bureau de Coopération Suisse au Tchad	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
30.11	<b>Adnene Lassoued</b> , président de l'INAI par intérim	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
02.12	<b>Sana Bouzouache</b> , chargé de la relation avec les instances constitutionnelles, Présidence du Gouvernement	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Amina el Abed</b> , communication stratégique en PEV	Entretien individuel semi-directif (1 h, virtuel)
03.12	<b>Raja Boussema</b> , responsable de la coopération internationale au sein du Ministère de la Justice	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
	<b>Amel Kouba</b> , directrice de la coopération internationale au sein du Ministère de la Justice	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)
08.12	<b>Marc Renfer</b> , attaché de Police, Office Fédéral de la Police FedPol	Entretien individuel semi-directif (1,5 h, virtuel)

## ANNEXE III - Questions d'Évaluation

### Catégorie : entretiens avec les parties prenantes suisses

#### Introduction

Protocole : brève présentation du consultant et du cadre de la mission, explication des critères de confidentialité et du contexte de l'entretien.

#### Background :

1. Quand est-ce que vous avez rejoint le projet et quel est votre rôle spécifique ?

#### Pertinence générale

1. Comment vous jugez la situation sécuritaire en Tunisie actuellement ?

2. À votre avis, est-ce que la situation sécuritaire générale dans le pays a évolué dans les dernières années ? Dans quel sens ?

3. Selon vos connaissances, est-ce que les derniers changements politiques qui ont pris lieu dans le pays ont entraîné des changements dans les priorités dans le domaine de la sécurité et la défense ? Et, le cas échéant, est-ce que ces changements ont mené à des modifications dans la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

4. Est-ce qu'il y a des différences entre l'approche en matière de PEV pour les projets en Tunisie et les autres pays de la région MENA dans lesquels travaille la coopération suisse ?

#### Pertinence projets

1. Est-ce que les théories de changement des projets de PEV au sein de la Coopération Suisse ont été revus depuis le début des projets ? Lesquels ?

2. Est-ce que les activités prévues/planifiés dans les différents projets sont en cohérence avec le WOGA de la Confédération Suisse ?

3. Est-ce que les priorités stratégiques du plan d'action en matière de politique étrangère de la Suisse pour la prévention de l'extrémisme violent ont été tenues en compte ?

4. Est-ce que les activités menées dans le cadre du projet sont cohérents avec la théorie de changement et les effets escomptés ?

5. Est-ce que d'autres organisations de la société civile à l'échelle locale et national et agissantes dans le domaine de la PEV (ou autres domaines pertinents à l'atteinte des objectifs) en Tunisie sont engagés activement dans les projets ? Est-ce que vous pouvez donner des exemples concrets.
6. Est-ce que les résultats quantitatifs des projets sont ventilés par âge ? Et par genre ?
7. Est-ce que les projets englobent des activités et des objectives spécifiques pour les jeunes ?
8. A votre avis, est-ce que l'assistance technique et financière fournie par les partenaires de la coopération suisse a contribué positivement à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PEV ? De quelle façon ?
9. Est-ce que le projet intègre dans ses activités des initiatives conjointes avec d'autres projets non financés par la Coopération Suisse ? De quelle façon ?
10. Est-ce que le projet participe à des synergies avec d'autres projets PEV financés par la coopération suisse ? Lesquels ?
11. Comment les contraintes contextuelles externes (i. e. la crise sanitaire) ont altéré le développement du projet ? Est-ce qu'il a eu des changements dans des activités initialement planifiés ? Quels changements ?
  - 11.1 Est-ce que les changements dans les activités planifiés sont en cohérence avec les objectifs des projets et du programme ?
12. De quelle façon les projets financés par la Coopération Suisses ont contribué à avancer les objectifs de la stratégie de la Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020 ?
13. Tenant compte des objectifs de la stratégie de la Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020, comment est-ce que les activités menées dans le cadre du projet s'intègrent dans les objectifs fixes ?
14. Est-ce que les objectifs des projets menées para la Coopération Suisse en Tunisie sont en cohérence avec les priorités nationales en matière de PEV ?
15. Est-ce que les projets englobent des activités et des objectives spécifiques pour les femmes ?

### **Efficacité générale**

1. Quelles sont les principales raisons de la réalisation ou non-réalisation des objectifs ?
2. Avez-vous reçu plusieurs candidatures dans les différents appels à candidatures pour mener des projets dans le cadre de la PEV ?

3. Avez-vous travaillé avec des bailleurs de fonds autres que la Coopération Suisse ?  
Qu'est-ce qui différencie la Coopération Suisse des autres ?

4. Comment décririez-vous la coopération suisse en tant que bailleur de fonds  
(réactive, passive, bureaucratique, constructive...) ?

### **Efficacité projets**

1. A ce point, peut-on considérer que les objectifs vont être atteints ?

2. Avez-vous menée des questionnaires de satisfaction pour les bénéficiaires du  
projet ?

3. Avant ce projet, avez-vous travaillé dans le domaine de la PEV ? Et dans d'autres  
domaines tels que la redevabilité des institutions publiques, la gouvernance, etc. ?

4. Est-ce que vous avez mené une évaluation à mi-parcours dans le cadre du projet ?  
Est-ce qu'il a eu des ajustements effectués à la suite de l'auto-évaluation ?

5. Avez-vous bénéficié du cadrage dans le cadre du développement du projet de la  
part de la Suisse ? Comment jugez-vous ce cadrage et ce suivi ?

6. Comment a-t-il été l'accès aux autorités tunisiennes ? Est-ce que la communication  
a été fluide ?

7. Est-ce que les activités dans le cadre de cette relation avec les autorités ont mené à  
des résultats concrets ? Lesquels ?

8. Comment jugez-vous votre rapport avec le point focal dans la Coopération  
Suisse ?

9. Comment décririez-vous la coopération suisse en tant que bailleur de fonds  
(réactive, passive, bureaucratique, constructive...) ?

### **Efficiences générale**

1. Comment se fait-il le choix des partenaires ? De qui dépend la décision finale ?

2. Quels critères ont le plus de poids dans le choix d'un partenaire parmi les différents  
candidats ?

3. À votre avis, quel a été l'impact du confinement sur les différentes parties  
prenantes ?

## **Efficiencia proyectos**

1. Comment est-ce qu'on coordonne le travail entre les différentes parties ?
2. Est-ce qu'il y a aussi un contact entre vous et d'autres projets financés par la Coopération Suisse ? Décrivez-le.
3. Qui est chargé de s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes de chevauchement entre les activités des différents projets ?
4. Est-ce que les activités ont été menées selon le calendrier initialement prévu ?
5. Jugez-vous les retards causés par cas de force majeure (Covid-19) comme raisonnables
6. Est-ce que les retards causés par cas de force majeure ont été dûment justifiés ?
7. Y a-t-il eu possibilité de télétravail et de poursuite des activités menées avec les autorités nationales ?
8. Est-ce que l'évolution des projets suit les délais initialement prévus ? Si oui, quelles sont les causes autres que la pandémie ?
9. Est-ce que les livrables initialement prévus ont été soumis à temps ?
10. Est-ce que le cadre institutionnel a permis de mener à terme les différentes interventions ? Quelles limitations a-t-il entraîné ?
11. Comment vous jugez la contribution financière de la Suisse ? Si vous aviez eu plus de fonds pour votre projet, les résultats auraient-ils été meilleurs ?
12. Considérez-vous que le financement ait limité l'impact de votre projet ? Comment ?
13. Est-ce que votre projet a bénéficié d'une contribution en matière des ressources humaines de la part de la Suisse ? Est-ce que cette contribution a entraîné des changements significatifs dans le projet ?

## **Impact générale**

1. Comment décrivez-vous l'impact de la Suisse en matière de PEV pendant les dernières 3 ans ?
2. Quel est le succès que vous considérez le plus important jusqu'à la ?
3. Avez-vous eu des résultats inattendus / négatifs ?
4. Quel a été le changement le plus significatif grâce au projet ?

5. Qu'est-ce qu'il différencie la Suisse et les projets qu'elle finance du reste de projets que, d'une façon ou d'autre, travaillent sur la SNLCET ?
6. A votre avis, quels chemins sur le plan de l'engagement au niveau politique n'ont pas été explorés ?
7. Est-ce qu'on a mis en place des outils pour mesurer l'impact des projets à long terme ( après la fin des projets ) ?

### **Impact projets**

1. ( Si le projet a déjà fini ) Dans le cadre de l'auto-évaluation du projet, comment avez-vous mesuré l'impact ?
2. Qu'est-ce qu'il différencie la Suisse et les projets qu'elle finance du reste de projets que, d'une façon ou d'autre, travaillent sur la SNLCET ?
3. Quel succès particulier peut-on attribuer exclusivement à la contribution d'un projet financé par la Suisse ?
4. Existent-elles des différences particulières entre l'approche adoptée par le programme en Tunisie et dans le reste des pays couverts par le TFNA ?
5. Est-ce qu'il y a des différences dans le niveau de réalisation des objectifs entre les différents pays couverts par le TFNA ?
6. En quoi les activités menées ont entraîné des changements tangibles ? Dans quel plan ?

### **Durabilité générale**

1. Comment la durabilité des projets est-elle promue/facilitée?
2. Est-ce que la Suisse a mis en place des outils pour mesurer la continuité des dynamiques créées au sein des bénéficiaires après la fin des projets ? Lesquels ?

### **Durabilité projets**

1. Est-ce qu'il a eu des formations menées pour permettre aux projets aux initiatives portés par des projets de se doter d'outils favorisant la pérennité ?
2. Quels automatismes ont été développés au sein de projets pour assurer la continuité après la fin du projet ?

3. Est-ce que la continuité dépend toujours des bailleurs de fonds et des institutions internationales ?
4. Est-ce que la pérennisation des dynamiques acquises sera monitorisé après la fin du projet ? Comment ? Avec quels outils ?

### **Catégorie : entretiens avec les représentants des partenaires de mise en œuvre des projets**

#### **Introduction**

Protocole : brève présentation du consultant et du cadre de la mission, explication des critères de confidentialité et du contexte de l'entretien.

Background :

1. Quand est-ce que vous avez rejoint le projet et quel est votre rôle spécifique ?

#### **Pertinence générale**

1. Comment vous jugez la situation sécuritaire en Tunisie actuellement ?
2. À votre avis, est-ce que la situation sécuritaire générale dans le pays a évolué dans les dernières années ? Dans quel sens ?
3. Selon vos connaissances, est-ce que les dernières changements politiques qui ont pris lieu dans le pays ont entraîné des changements dans les priorités dans le domaine de la sécurité et la défense ? Et, le cas échéant, est-ce que ces changements ont mené à des modifications dans la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

#### **Pertinence projets**

1. Est-ce que la théorie de changement du projet a été revue depuis le début ?
2. Est-ce que les activités menées dans le cadre du projet sont cohérents avec la théorie de changement et les effets escomptés ?
3. Est-ce que d'autres organisations de la société civile à l'échelle locale et national et agissantes dans le domaine de la PEV (ou autres domaines pertinents à l'atteinte des objectifs) en Tunisie sont engagés activement dans les projets ? Est-ce que vous pouvez donner des exemples concrets.

4. Est-ce que les résultats quantitatifs des projets sont ventilés par âge ? Et par genre ?
5. Est-ce que les projets englobent des activités et des objectives spécifiques pour les jeunes ?
6. A votre avis, est-ce que l'assistance technique et financière fournie par les partenaires de la coopération suisse a contribué positivement à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PEV ? De quelle façon ?
7. Est-ce que le projet intègre dans ses activités des initiatives conjointes avec d'autres projets non financés par la Coopération Suisse ? De quelle façon ?
8. Est-ce que le projet participe à des synergies avec d'autres projets PEV financés par la coopération suisse ? Lesquels ?
9. Comment les contraintes contextuelles externes (i. e. la crise sanitaire) ont altéré le développement du projet ? Est-ce qu'il a eu des changements dans des activités initialement planifiés ? Quels changements ?
  - 10.1 Est-ce que les changements dans les activités planifiés sont en cohérence avec les objectifs des projets et du programme ?
10. Tenant compte des objectifs de la stratégie de la Coopération Suisse en Tunisie 2017-2020, comment est-ce que les activités menées dans le cadre du projet s'intègrent dans les objectifs fixes ?
11. Est-ce que les projets englobent des activités et des objectives spécifiques pour les femmes ?

### **Efficacité générale**

1. Quelles sont les principales raisons de la réalisation ou non-réalisation des objectifs ?
3. Avez-vous travaillé avec des bailleurs de fonds autres que la Coopération Suisse ? Qu'est-ce qui différencie la Coopération Suisse des autres ?
4. Comment décririez-vous la coopération suisse en tant que bailleur de fonds (réactive, passive, bureaucratique, constructive...) ?

### **Efficacité projets**

1. A ce point, peut-on considérer que les objectifs ont été/vont être atteints ?
2. Avez-vous menée des questionnaires de satisfaction pour les bénéficiaires du projet ?

3. Avant ce projet, avez-vous travaillé dans le domaine de la PEV ? Et dans d'autres domaines tels que la redevabilité des institutions publiques, la gouvernance, etc. ?
4. Est-ce que vous avez mené une évaluation à mi-parcours dans le cadre du projet ? Est-ce qu'il a eu des ajustements effectués à la suite de l'auto-évaluation ?
5. Avez-vous bénéficié du cadrage dans le cadre du développement du projet de la part de la Suisse ? Comment jugez-vous ce cadrage et ce suivi ?
6. Si jamais le cas, comment a-t-il été l'accès aux autorités tunisiennes ? Est-ce que la communication a été fluide ?
7. Est-ce que les activités dans le cadre de cette relation avec les autorités ont mené à des résultats concrets ? Lesquels ?
8. Comment jugez-vous votre rapport avec le point focal dans la Coopération Suisse ?
9. Comment décririez-vous la coopération suisse en tant que bailleur de fonds (réactive, passive, bureaucratique, constructive...) ?

### **Efficiences générales**

1. À votre avis, quel a été l'impact du confinement sur le normal développement de votre projet ?
2. Comment se fait-il le choix des bénéficiaires ? De qui dépend la décision finale ?

### **Efficiences projets**

1. Comment est-ce qu'on coordonne le travail entre les différentes parties ?
2. Est-ce qu'il y a aussi un contact entre vous et d'autres projets financés par la Coopération Suisse ? Décrivez-le.
3. A-t-il quelqu'un dans le projet en charge de s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes de chevauchement entre les activités menés par d'autres projets agissant dans la PEV ?
4. Est-ce que les activités ont été menées selon le calendrier initialement prévu ?
5. Jugez-vous les retards causés par cas de force majeure (Covid-19) comme raisonnables ?
6. Est-ce que les retards causés par cas de force majeure ont été dûment justifiés ?

7. Y a-t-il eu la possibilité de télétravail et de poursuite des activités pendant le confinement ? Et après ?
8. Est-ce que l'évolution du projet suit les délais initialement prévus ? Si non, quelles sont les causes autres que la pandémie ?
9. Est-ce que les livrables initialement prévus ont été soumis à temps ?
10. Est-ce que le cadre institutionnel a permis de mener à terme les différentes interventions ? Quelles limitations a-t-il entraîné ?
11. Comment vous jugez la contribution financière de la Suisse ? Si vous aviez eu plus de fonds pour votre projet, les résultats auraient-ils été meilleurs ?
12. Considérez-vous que le financement ait limité l'impact de votre projet ? Comment ?
13. Est-ce que votre projet a bénéficié d'une contribution en matière des ressources humaines de la part de la Suisse ? Est-ce que cette contribution a entraîné des changements significatifs dans le projet ?

### **Impact générale**

1. Quel est le succès que vous considérez le plus important de votre projet jusqu'à la ? Et pour quoi ?
2. Avez-vous eu des résultats inattendus / négatifs ?
3. Quel a été le changement le plus significatif grâce au projet ?
4. Qu'est-ce qu'il différence la Suisse et les projets qu'elle finance du reste de projets que, d'une façon ou d'autre, travaillent sur la PEV ?
5. A votre avis, quels chemins sur le plan de l'engagement au niveau politique n'ont pas été explorés ?
6. Est-ce qu'on a mis en place des outils pour mesurer l'impact des projets à long terme ( après la fin des projets ) ?

### **Impact projets**

1. ( Si le projet a déjà fini ) Dans le cadre de l'auto-évaluation du projet, comment avez-vous mesure l'impact ?
2. Le cas échéant, quel succès particulier peut-on attribuer exclusivement à la contribution de votre projet ?

3. [TFNA] Existent-elles des différences particulières entre l'approche adoptée par le programme en Tunisie et dans le reste des pays couverts par le TFNA ?
4. [TFNA] Est-ce qu'il y a des différences dans le niveau de réalisation des objectifs entre les différents pays couverts par le TFNA ?
5. En quoi les activités menées ont entraîné des changements tangibles ? Dans quel plan ?

### **Durabilité générale**

1. Comment la durabilité des projets est-elle promue/facilitée ?
2. Est-ce que la Suisse a mis en place des outils pour mesurer la continuité des dynamiques créées après la fin des projets ? Lesquels ?

### **Durabilité projets**

1. Est-ce qu'il a eu des formations menées pour permettre aux projets aux initiatives portés par des projets de se doter d'outils favorisant la pérennité ?
2. Quels automatismes ont été développés au sein du projet pour assurer la continuité après la fin du projet ?
3. Est-ce que la continuité dépend toujours des bailleurs de fonds et des institutions internationales ?
4. Est-ce que la pérennisation des dynamiques acquises sera monitorisé après la fin du projet ? Comment ? Avec quels outils ?

## **Catégorie : entretiens avec les représentations des autorités nationales**

### **Introduction**

Protocole : brève présentation du consultant et du cadre de la mission, explication des critères de confidentialité et du contexte de l'entretien.

### Background :

1. Quand est-ce que vous avez rejoint le projet et quel est votre rôle spécifique ?

### **Pertinence générale**

1. Comment vous jugez la situation sécuritaire en Tunisie actuellement ?
2. À votre avis, est-ce que la situation sécuritaire générale dans le pays a évolué dans les dernières années ? Dans quel sens ?
3. Selon vos connaissances, est-ce que les derniers changements politiques qui ont pris lieu dans le pays ont entraîné des changements dans les priorités dans le domaine de la sécurité et la défense ? Et, le cas échéant, est-ce que ces changements ont mené à des modifications dans la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

### **Pertinence projets**

1. A votre avis, est-ce que l'assistance technique et financière fournie par les partenaires de la coopération suisse a contribué positivement à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PEV ? De quelle façon ?
2. Comment les contraintes contextuelles externes (i. e. la crise sanitaire) ont-elles altéré le développement du projet ? Est-ce qu'il a eu des changements dans des activités initialement planifiés ? Quels changements ?
3. De quelle façon les projets financés par la Coopération Suisse ont-ils contribué à avancer les objectifs de la Tunisie en matière de PEV ?
4. Est-ce que les objectifs des projets menés par la Coopération Suisse en Tunisie sont en cohérence avec les priorités nationales en matière de PEV ?

### **Efficacité générale**

1. Qu'est-ce qui différencie la Coopération Suisse des autres partenaires avec lesquels vous collaborez en matière de PEV ?

### **Efficacité projets**

1. Comment jugez-vous votre rapport avec le point focal dans la Coopération Suisse ?
2. Comment décririez-vous les projets financés par la Coopération Suisse (réactives, passives, constructives...) ?

### **Efficiences projets**

1. Comment est-ce qu'on coordonne le travail entre les différentes parties ?
2. Est-ce que les activités ont été menées selon le calendrier initialement prévu ?
3. Jugez-vous les retards causés par cas de force majeure (Covid-19) comme raisonnables
4. Y a-t-il eu possibilité de télétravail et de poursuite des activités menées avec les partenaires de la Coopération Suisse ?
5. Est-ce que l'évolution des projets suit les délais initialement prévus ? Si oui, quelles sont les causes autres que la pandémie ?

### **Impact générale**

1. Comment décririez-vous l'impact des projets menés par la Suisse en matière de PEV ?
2. Quel est le succès de ces projets que vous considérez le plus important jusqu'à la ?
3. Avez-vous eu des résultats inattendus / négatifs ?
4. Qu'est-ce qu'il différencie la Suisse et les projets qu'elle finance du reste de projets que, d'une façon ou d'autre, travaillent sur la SNLCET ?
5. A votre avis, quels chemins sur le plan de l'engagement au niveau politique n'ont pas été explorés ?

### **Impact projets**

1. Quel succès particulier peut-on attribuer exclusivement à la contribution d'un des projets financés par la Suisse ?
2. En quoi les activités menées dans le cadre des projets menés par des partenaires de la Confédération Suisse ont entraîné des changements tangibles ? Dans quel plan ?

## **Catégorie : entretiens avec les bénéficiaires directes des projets**

### **Introduction**

Protocole : brève présentation du consultant et du cadre de la mission, explication des critères de confidentialité et du contexte de l'entretien.

Background :

1. Quand est-ce que vous avez rejoint le projet et quel est votre rôle spécifique ?

### **Pertinence générale**

1. Comment vous jugez la situation sécuritaire en Tunisie actuellement ?
2. À votre avis, est-ce que la situation sécuritaire générale dans le pays a évolué dans les dernières années ? Dans quel sens ?
3. Selon vos connaissances, est-ce que les derniers changements politiques qui ont pris lieu dans le pays ont entraîné des changements dans les priorités dans le domaine de la sécurité et la défense ?

### **Pertinence projets**

1. Est-ce que les projets englobent des activités spécifiques pour les jeunes ?
2. Comment les contraintes contextuelles externes (i. e. la crise sanitaire) ont-elles altéré le développement du projet ? Est-ce qu'il a eu des changements dans des activités initialement planifiées ? Quels changements ?
3. Est-ce que les projets englobent des activités spécifiques pour les femmes ?

### **Efficacité générale**

1. Quelles sont les principales raisons de la réalisation ou non-réalisation des objectifs ?
2. Avez-vous reçu plusieurs candidatures dans les différents appels à candidatures pour mener des projets dans le cadre de la PEV ?
3. Avez-vous participé à des activités menées par d'autres projets en matière de PEV ? Qu'est-ce qui différencie ce projet et ses activités des autres ?

### **Efficacité projets**

1. Avez-vous reçu des questionnaires de satisfaction ?
2. Est-ce que les activités dans le cadre ce projet ont mené à des résultats concrets ?  
Lesquels ?
3. Comment jugez-vous votre rapport avec le point focal du projet ?

### **Efficience générale**

1. Comment se fait-il le choix des bénéficiaires ?
2. Quels critères ont le plus de poids dans le choix d'un partenaire parmi les différents candidats ?
3. À votre avis, quel a été l'impact du confinement sur les différentes parties prenantes ?

### **Efficience projets**

1. Comment est-ce qu'on coordonne le travail entre les différentes parties ?
2. Y a-t-il eu possibilité de poursuite des activités menées dans le cadre du projet pendant le confinement ? Et après, avec les différentes limitations à cause de la pandémie.

### **Impact générale**

1. Quel est le succès que vous considérez le plus important jusqu'à la ?
2. Avez-vous eu des résultats inattendus / négatifs ?
3. Quel a été le changement le plus significatif grâce au projet ?

### **Impact projets**

1. En quoi les activités menées ont entraîné des changements tangibles ? Quels changements ?

## **Durabilité générale**

1. Comment la durabilité des dynamiques créés est-elle promue/facilitée?

## **Durabilité projets**

1. Quels automatismes ont été développés pour assurer la continuité des dynamiques créés après la fin du projet ?

## **ANNEXE IV - Ensemble des Documents Consultés**

### **Documents d’Orientation Stratégique**

- Déclaration d'intention entre le Conseil Fédéral et le gouvernement de la République tunisienne concernant PEV
- Stratégie de Coopération Suisse en Tunisie 2017–2020
- Plan d’action de politique étrangère de la Suisse pour la prévention de l’extrémisme violent
- Prévention de l’extrémisme violent et sécurité humaine, DFAE
- Priorités de la politique extérieure pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord 2021-2024, DFAE
- Stratégie Nationale Tunisienne de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme

### **Projet 7oumty, l’Engagement Citoyen des Jeunes des Communautés Vulnérables dans la Bonne Gouvernance Locale (Association Beder)**

- Documentation interne du projet

### **Projet Mise à disposition d’un expert en Prévention de l’Extrémisme Violent en Tunisie, phases I et II (HCDH)**

- Documentation interne du projet

### **Projets menés par International Alert**

- Documentation interne du projet Strengthening Youth Participation in Ettadhamen and Douar Hicher
- Documentation interne du projet Action contre les violences institutionnelles à l'encontre des jeunes dans les quartiers populaires de Douar Hicher et Ettadhamen

### **Projet Tamkeen pour la promotion de la citoyenneté, le renforcement de la cohésion sociale et de la société civile (PNUD)**

- Documentation interne du projet Tamkeen

## **Projets du Programme RESPECT (Redevabilité, Sécurité et Prévention de l'Extrémisme Violent pour les Citoyennes et Citoyens Tunisiens)**

- Documentation interne du projet Les jeunes du Kram Ouest Innovent (Mobdioun)
- Documentation interne du projet Tarabot, Cohésion pour Prévenir la Violence (PNUD)
- Documentation interne du projet Tous Contre l'Extrémisme Violent (TIGAR, Citoyenneté Paritaire Kasserine)
- Documentation interne du programme TFNA, Trust Fund North Africa (DCAF)

### **Autres documents consultés**

Ayari, M. (2017). Les facteurs favorisant l'extrémisme violent dans la Tunisie des années 2010. *Nations Unies*.

Banks, N., Hulm, D. & Edward, M. (2015) NGOs, States, and Donors Revisited: Still Too Close for Comfort? *World Development*, issue 66, pp. 707–718.

Baruch, B., Ling, T., Warnes, R., & Hofman, J. (2018) Evaluation in an emerging field: Developing a measurement framework for the field of counter-violent-extremism. *Evaluation*, volume 24 (4), pp. 475–495.

Bakker, E. (2015) EU counter-radicalization policies: A comprehensive and consistent approach? *Intelligence and National Security Journal*, volume 30 : 2-3, pp. 281-305.

Colgan, A., Kennedy, L.A. et Doherty, N. (2014). A Primer on implementing whole of government approaches. Dublin: Centre for Effective Services.  
[https://www.effectiveservices.org/downloads/CES\\_Whole\\_of\\_Government\\_Approaches.pdf](https://www.effectiveservices.org/downloads/CES_Whole_of_Government_Approaches.pdf)

Colomobo, S., Meddeb, H. (2018). Fostering Inclusiveness: A New Roadmap for EU-Tunisia Relations and the Engagement with Civil Society. *EUROMESCO Joint Policy Study*, volume 10, pp. 34-56.

Counter Extremism Project 2018. Tunisia: Extremism and Counter-Extremism. Disponible sur : <https://www.counterextremism.com/countries/tunisia>

Gielen, A.J. (2017) Evaluating Countering Violent Extremism, sur "De-Radicalisation, Scientific Insights for Policy (ed. Colaert, L.). *Flemish Peace Institute*. Pp. 101-118.

Hirschfield, A., Rogerson, M. & Wilcox A. (2012) Process Evaluation of Preventing Violent Extremism Programmes for Young People. *Youth Justice Board*. Disponible sur : [www.shorturl.at/duKVW](http://www.shorturl.at/duKVW)

Holmer, G & Bauman, P. (2018) Measuring Up, Evaluating the Impact of P/CVE Programs. *United States Institute of Peace*. Disponible sur : [www.shorturl.at/moGI0](http://www.shorturl.at/moGI0)

Huey, C. (1990) Issues in constructing program theory. *Advances in Program Theory*, issue 47, pp. 7-18.

International Republican Institute 2016. Understanding Local Drivers of Violent Extremism in Tunisia. Disponible sur : [http://www.iri.org/sites/default/files/2017-6-1\\_vea\\_report\\_-\\_beja.pdf](http://www.iri.org/sites/default/files/2017-6-1_vea_report_-_beja.pdf)

Jebali, S. (2017). Civil Society and Government Partnership in Preventing Violent Extremism in Tunisia. *German Council on Foreign Relations, Working Paper Collection: Promotion of Think Tank Work on Security Sector Reform and Socio-Economic Challenges in Tunisia*. Pp. 29-35.

Letsch, L. (2018) Countering Violent Extremism in Tunisia - Between Dependency and Self Reliance. *Journal of Deradicalization*, volume 17, 2018.

Ling, T. (2002). Delivering joined-up government in the UK: dimensions, issues and problems. *Public Administration*, Volume 80, Issue 4. Pages 615-642.

Kontinen, T. & Millstein, M. (2017) Rethinking Civil Society in Development: Scales and Situated Hegemonies. *Forum for Development Studies*, volume 44 (1), pp. 69-89.

Kundnani, A. (2009), Spooked! How not to prevent violent extremism, *Institute of Race Relations*.

Macdonald, G., & Waggoner, L. (2018). Dashed Hopes and Extremism in Tunisia. *Journal of Democracy*, volume 29 (1), pp. 126-140.

Mattsson, C. (2017) Caught between the urgent and the comprehensible: Professionals' understanding of violent extremism. *Critical Studies on Terrorism*, volume 11(1), pp. 1-19.

Mayne, J. (2001) Contribution Analysis: Coming of Age? *Evaluation*, 18-270.

Nations Unies 2017. Cadre Stratégique Inter-Agence. Approche intégrée du système des Nations Unies en Tunisie pour la prévention de l'extrémisme violent. Nations Unies.

OCDE. Principles for Good International Engagement in Fragile States (2005) Fragile States Group, OECD, Paris.  
<http://www.oecd.org/dataoecd/59/55/34700989.pdf>

OCDE. Whole of Government Approaches to Fragile States (2006).  
<https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/docs/37826256.pdf>

Rosand, E. & Skellet, R. (2018). Connecting the Dots: Strengthening National-Local Collaboration in Addressing Violent Extremism. *Lawfare Blog*. Disponible sur :

<https://www.lawfareblog.com/connecting-dots-strengthening-national-local-collaboration-addressing-violent-extremism>

Penser le Genre Dans les Réponses à L'Extrémisme Violent en Tunisie. *ONU Femmes et Oxfam*, 2018. Disponible sur : [www.shorturl.at/frGT6](http://www.shorturl.at/frGT6)

RAND Program Evaluation Toolkit for Countering Violent Extremism 2017. *RAND National Defense Research Instituto Santa Monica*. Disponible sur : <https://apps.dtic.mil/sti/citations/AD1086753>

Sothe, F. & Chiodo, E. (2005). A SWOT Analysis of the Fischler Reform, Looking Towards a New Rural Development Policy. *European Association of Agricultural Economists*. Copenhagen.

Van de Weert, A. & Eijkman, Q. (2018) Subjectivity in detection of radicalisation and violent extremism: a youth worker's perspective. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, volume 32, pp. 1-24.

Voors, M., Turley, T, Kontoleon, A., et al. (2012). Exploring Whether Behavior in Context-Free Experiments is Predictive of Behavior in the Field: Evidence from Lab and Field Experiments in Rural Sierra Leona. *Economics Letters* n° 114, issue 3.

Watanabe, Lisa. (2018) Preventing Violent Extremism in Tunisia. *ETH Zürich Research Collection*. Disponible sur : [www.shorturl.at/abmKU](http://www.shorturl.at/abmKU)

Weiss, C. (1995) Nothing as Practical as Good Theory: Exploring Theory-based Evaluation for Comprehensive Community Initiatives for Children and Families, en (J. P. Connell, A. C. Kubisch, L. B. Schorr et C. H. Weiss (eds)) *New Approaches to Evaluating Community Initiatives*: volume 1. Washington, D.C. : The Aspen Institute.

## ANNEXE V - Glossaire

**Extrémisme violent** : L'expression peut être définie comme la volonté d'user la violence ou de menaces de violence par des acteurs et/ou groupes non étatiques afin de promouvoir un changement social, politique ou idéologique. L'extrémisme violent correspond à « une idéologie qui accepte l'utilisation de la violence pour la poursuite de buts qui sont généralement de nature sociale, raciale, religieuse, et/ou politique »<sup>26</sup>. Il convient de distinguer l'acte (possiblement terroriste) de l'idéologie, qui peut elle-même s'exprimer selon des modalités diverses (soutien passif/ actif, violent/non-violent, de propagande).<sup>26</sup>

**Radicalisme** : « Une idéologie qui remet en question la légitimité des normes et politiques établies. » Le radicalisme n'est pas spécifique à une idéologie religieuse et n'implique pas nécessairement l'usage de la violence. Dans la continuité de cette définition, la "radicalisation" sera prise comme le processus individuel menant au radicalisme.<sup>27</sup>

**Prévention de l'Extrémisme Violent (CVE/PEV)** : CVE « *Countering Violent Extremism* » et PEV « *Prevention de l'Extrémisme Violent* » sont des approches non-coercitives visant à agir contre l'extrémisme violent en considérant les causes structurelles de celui-ci, tout en respectant les droits de l'homme et les principes de bonne gouvernance.

**Prévention Primaire** : implique des activités de prévention focalisées sur la suppression du terrain propice et les causes profondes de l'extrémisme violent et l'augmentation des facteurs de protection. Cela se fait généralement via des activités de groupe (souvent via l'éducation), avec un focus sur la citoyenneté, la résilience, l'identité positive, l'engagement communautaire, etc.<sup>28</sup>

**Prévention secondaire** : est davantage axée sur l'individu, sur les personnes vulnérables qui sont déjà dans un processus de radicalisation mais qui n'ont pas commis aucune infraction pénale. Les interventions dans cette phase sont dirigées vers les facteurs de risque qui peuvent empêcher l'individu de basculer vers l'extrémisme violent. Le mentoring est souvent une intervention appliquée à ce stade.<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> Striegler, J.L. (2015). Violent extremism: An examination of a definition dilemma. *Australian Security and Intelligence Conference*.

<sup>27</sup> Fahmi, G et Meddeb, H. (2015). Market for Jihad: Radicalization in Tunisia. Washington DC: *Carnegie Middle East Center*.

<sup>28</sup> Molenkamp, M et Wouterse, L. (2018) Directives Relatives à l'Évaluation de Programmes et d'Interventions de Prévention et Lutte Contre l'Extrémisme Violent. *Centre d'Excellence du RAN*.

<sup>29</sup> Ibidem.